



Réunion du Gouvernement

**Justice, Enseignement supérieur,  
Jeunesse et des Sports,  
Agriculture et Artisanat à l'ordre du jour**

Lire page 4

Stratégie de l'OPEP+

**Impacts des principaux facteurs du cours  
du pétrole sur l'économie algérienne**

Pour stabiliser le marché et du fait de l'incertitude de l'économie mondiale, plusieurs pays producteurs de pétrole de l'OPEP+ ont décidé de réduire leur production : quels impacts sur le cours du pétrole et sur l'économie algérienne ?

● Par Le Pr Abderrahmane Mebtoul

Lire page 5

Contribution

## Lutte contre la spéculation

# L'opération bat son plein

● Avec les opérations de saisies de produits de large consommation par les différents services de sécurité, la lutte contre toutes les formes de spéculation aura battu son plein. Il s'agit pour autant de mettre hors d'état de nuire les commerçants qui se rendent coupables de telles pratiques illicites et illégales et ce, conformément aux instructions données en ce sens par le président de la République.

Lire page 3



Photo : D.R. ©

65<sup>e</sup> anniversaire de la création  
de l'équipe de football du FLN

**Des messagers  
dans le monde au service  
de la cause algérienne**

Le 13 avril 1958 est né d'une nouvelle philosophie de la Révolution, un onze à nul autre pareil dans l'histoire du football: la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN), constituée de joueurs qui ont tout abandonné, dont une riche carrière professionnelle et pour certains la Coupe du monde de 1958 en Suède pour porter, sur tous les continents, la lutte de libération nationale. Malgré l'interdiction de la Fifa de jouer et, surtout, de ne pas reconnaître le statut de cette équipe sur intervention de la France, le «Onze de l'Indépendance» comme on l'appelait à l'époque, obtint très vite un énorme succès politique et diplomatique en Asie...

Lire page 13

Energie électrique

**Préparatifs pour l'exportation  
par voie maritime  
vers l'Europe**

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, mardi à El Bayadh, que les préparatifs et études sont en cours pour l'exportation de l'énergie électrique par voie maritime vers l'Europe. En marge de l'inauguration de la station mobile de production de l'électricité via le gaz (20 mégawatts) dans la zone agricole Dhayat El Bagra dans la commune de Bizimé, le ministre a déclaré à la presse que «l'Algérie est devenue un pôle majeur dans la production de l'électricité, avec 25 000 mégawatts produits, ce qui en fait un des pays leaders au bassin méditerranéen dans la production d'électricité». Il a indiqué que «des préparatifs, des études et des démarches sont en cours avec des partenaires européens pour l'exportation de l'électricité vers l'Europe et faire de cette opération une réussite».

Lire page 7

Santé

**La numérisation des  
hôpitaux généralisée  
en juin prochain**

Le ministre de la Santé, Abdelhak Sahli, a affirmé, mardi à Alger, que la numérisation des services au sein des hôpitaux sera généralisée d'ici juin prochain, indiquant que le taux de numérisation notamment des urgences et des polycliniques a dépassé 75%. Intervenant à l'ouverture des travaux d'une rencontre d'évaluation de la numérisation, tenue par visioconférence, M. Sahli a précisé que «la numérisation des hôpitaux sera généralisée d'ici le mois de juin prochain», faisant savoir que «le taux de numérisation notamment des urgences et des polycliniques, via un système automatisé de traçabilité des soins, a dépassé 75%». La numérisation du secteur de la Santé et l'utilisation des technologies digitales dans la collecte, l'analyse et le stockage des données «ne seront possibles qu'une fois que le citoyen disposera d'un dossier médical et d'un numéro d'identité nationale de santé (INS) valable toute la vie», a souligné le ministre.

Lire page 4



# 2 | Echos du jour

## Éléments de soutien aux groupes terroristes, narcotraffic et contrebande L'ANP poursuit sa traque

Diverses opérations qualitatives, s'inscrivant dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national. Huit éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'opérations distinctes, durant la période du 5 au 11 avril, indique un bilan opérationnel rendu public ce mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières nationales, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté huit éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national», précise la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans le pays, «des

détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 21 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 4 quintaux et 62 kilogrammes de kif traité, et saisi 101 107 comprimés psychotropes». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Tindouf, «des détachements de l'ANP ont intercepté 216 individus et saisi 18 véhicules, 102 groupes électrogènes et 36 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», alors que «31 autres individus ont été arrêtés et deux fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 37 tonnes et 13,6 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national». De même, «les garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande



de grandes quantités de carburants s'élevant à 16 514 litres à Souk Ahras, El Tarf, Tébessa, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar», indique le communiqué. D'autre part, «les garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont

procédé au sauvetage de 159 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 456 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», a conclu le bilan opérationnel du MDN.

Malia Sahli /Ag.

### Sûreté d'Alger 12 quintaux de viande avariée saisis à El Harrach, 3 mis en cause arrêtés

Les services de la Sûreté d'Alger ont procédé à l'arrestation de trois individus et à la saisie de plus de 12 quintaux de viande avariée en raison du non respect des normes d'hygiène et de conservation, a indiqué ce mercredi un communiqué de ces services. «Agissant sur la base d'une information recueillie par les services opérationnels de la Sûreté d'El Harrach, les services de l'inspection du commerce et de la répression des fraudes d'El Harrach ont contrôlé plusieurs boucheries où les propriétaires stockaient des abats destinés à la vente sans aucun respect des normes

d'hygiène», a précisé le communiqué. «A l'issue des analyses, des quantités considérables de viandes rouges, d'intestins et d'abats ont été saisies par les agents du bureau de la santé et d'hygiène relevant de la mairie d'El Harrach, étant impropres à la consommation», a ajouté le communiqué. «Il a été procédé à la saisie de plus de 12 quintaux de viandes ne répondant pas aux normes d'hygiène et de conservation ainsi qu'à l'arrestation de 3 individus en flagrant délit d'exposition de la vie d'autrui au danger», a conclu le communiqué.

### Tébessa Deux morts et trois blessés dans un accident de la route à El Houdjbet

Deux personnes sont décédées et trois autres ont été blessées, suite à un accident de la route survenu dans la nuit de mardi à mercredi à la commune d'El Houdjbet dans la wilaya de Tébessa, a indiqué la cellule de communication de la direction de wilaya de la Protection civile. Cet accident s'est produit suite à un dérapage et renversement d'un véhicule touristique qui roulait sur l'axe de la route nationale 10 reliant les localités d'El Houdjbet et le centre frontalier Bouchebka, a précisé la même source,

indiquant que l'accident a provoqué le décès de deux personnes âgées de 27 et 28 ans et a causé des blessures à trois autres âgées entre 26 et 37 ans. Après les avoir secourus par les éléments de la Protection civile relevant des unités de Bouchebka, Bakaria et Elma Labyadh, les blessés ont été transférés vers l'hôpital du chef-lieu de wilaya, a-t-on noté. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les causes de cet accident, selon la même source.

### Gendarmerie nationale Démantèlement d'une bande spécialisée dans le trafic de drogue à Douera

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Douera a démantelé une bande spécialisée dans le trafic de drogue et de psychotropes et saisi 865 comprimés psychotropes, a indiqué, ce mercredi, un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale. Cette opération a été menée en coordination avec les éléments du détachement d'intervention de la Gendarmerie nationale de Mahelma dans le cadre de la lutte contre toute forme de crime «et ce, après avoir reçu des informations sûres selon lesquelles un réseau spécialisé dans le trafic de drogue activant dans le territoire de la commune de Douera, suite à quoi des investigations ont été lancées pour identifier et localiser les suspects», précise la même source. «Après avoir mis en place un plan sécuritaire bien ficelé, il a été procédé à l'arrestation de deux individus et à la saisie de 865 comprimés psychotropes et 14 grammes de kif traité». Les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes pour possession, vente, stockage et distribution de drogue et de psychotropes, ajoute la même source.

### La protection civile dresse son bilan 6 morts et 210 blessés en 24 heures

Six personnes ont trouvé la mort et 210 autres ont été blessées dans 185 accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs régions du pays, selon un bilan rendu public ce mercredi par la Protection civile. Par ailleurs, les secours de la

Protection civile de la wilaya d'Annaba ont procédé à l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans une habitation illicite dans la commune d'El Hadjar et ayant causé le décès d'une vieille femme carbonisée. En outre, les secours de la Protection civile à

Constantine ont été sollicités pour prodiguer des soins de première urgence à trois personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain au domicile familial, dans la commune du chef-lieu de wilaya.

Édité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général  
Fondateur  
Tewfiq Meraou



Quotidien National  
d'Information

Directeur de la Publication  
Ahsene Saaid  
Directrice de la Rédaction  
D' Lila Meraou  
Rédacteur en Chef  
Mouloud Hamdi  
Directeur Technique  
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger  
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères Bouadou - Bir Mourad Raïs - Alger

Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02

Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04

بنك التنمية المحلية  
BANK OF DEVELOPMENT LOCAL  
Compte N° : 005001114002013631013

Anep  
Tél : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
Fax : 021 73 95 59

Diffusion  
Ouest-Centre-Est  
Zigzag Expresse

Impression  
SIA

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

www.lechodalgerie.dz

E-mail : echodalgerie@gmail.com



L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information



@echodalgerie\_dz



## Lutte contre la spéculation

# L'opération bat son plein

Avec les opérations de saisies de produits de large consommation par les différents services de sécurité, la lutte contre toutes les formes de spéculation aura battu son plein. Il s'agit pour autant de mettre hors d'état de nuire les commerçants qui se rendent coupables de telles pratiques illicites et illégales et ce, conformément aux instructions données en ce sens par le président de la République.

**E**n effet, le chef de l'Etat avait donné des instructions au gouvernement à l'effet de poursuivre la lutte contre la spéculation et de dévoiler les spéculateurs et leurs plans à l'opinion publique, soulignant l'importance de réunir toutes les conditions favorables durant le mois du Ramadhan. Il avait instruit le gouvernement de réunir toutes les conditions favorables durant ce mois béni, et ce, à travers la poursuite de la lutte contre la spéculation en gardant la même cadence tout au long de l'année et en dévoilant les spéculateurs et leurs plans à l'opinion publique. Cela traduit la volonté et la détermination de l'Etat à venir à bout de ce phénomène qui a sérieusement porté atteinte à l'économie nationale et affecté sérieusement le pouvoir d'achat des citoyens et démontre aussi l'attention et tout l'intérêt accordés par le chef de l'Etat à ce dossier, d'autant plus qu'il avait récemment donné des instructions concernant le pouvoir d'achat lorsqu'il avait insisté sur le rôle du gouvernement dans la garantie de la disponibilité et de la stabilité des produits alimentaires, notamment ceux subventionnés, tout en luttant contre la spéculation dans toutes ses formes. Il a également donné des directives pour accorder un intérêt accru à l'amélioration de la situation sociale du citoyen, en premier lieu.

La préservation des acquis sociaux constitue l'une des priorités du projet de loi de finances 2023 qui a fait l'objet d'un examen en Conseil des ministres avant d'être soumis au débat au niveau des deux chambres du Parlement. En préconisant une vision réaliste et rationnelle qui préserve l'équilibre macro-financier de l'Etat, le président de la République aura prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il accorde à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, notamment les couches sociales les plus défavorisées. Il s'agit d'une vision prévoyant un allègement des charges inhérentes aux mesures prises par le gouvernement, ceci au moment où le projet de loi de finances 2023 ne doit pas renfermer de nouveaux impôts, ni toucher sous aucune forme, la structure des prix appliqués actuellement, l'objectif étant de préserver le pouvoir d'achat et les acquis sociaux décidés par l'Etat en faveur des citoyens. Les citoyens à faible et moyen revenus ne doivent pas être la catégorie la plus soumise aux impôts. Les dernières mesures prises en faveur de l'amélioration des conditions de vie des citoyens attestent que l'Etat est déterminé à faire de ce volet l'une de ses priorités, comme l'a si bien souligné le président de la République qui a été catégorique en ordonnant au gouvernement d'œuvrer constamment à l'amélioration des moyens de communication avec le citoyen dans tous les domaines et de placer ce point dans les priorités de l'action gouvernementale.

Cette nouvelle approche de communication devrait permettre de prendre les décisions idoines et résoudre les problèmes et préoccupations du citoyen. Il s'agit d'une nouvelle orientation consistant à être constamment à l'écoute des citoyens et à se pencher, de manière sérieuse et effective, sur leurs doléances, un volet auquel le Président Tebboune a toujours accordé un intérêt particulier et en a fait une priorité absolue depuis son investiture à la tête de l'Etat.

Ces engagements, qui sont prévus dans le programme du Président Tebboune, vont constituer la pierre angulaire de l'action du gouvernement qui sera appelé à procéder au renforcement de la bonne gouvernance à travers la séparation du monde des affaires de la politique et une mise en place de mécanismes garantissant la probité des fonctionnaires publics, une réforme



globale de la justice, de l'organisation territoriale et de la gestion de l'administration locale, ainsi que la consolidation du principe de la démocratie participative. Au volet économique, M. Tebboune avait promis de mettre en œuvre une nouvelle politique de développement hors hydrocarbures, la substitution des produits importés par d'autres locaux en vue de préserver les réserves de change, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale. Il avait aussi mis l'accent sur l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement de l'investissement, notamment extérieur direct, pour booster la croissance économique nationale. Le chef de l'Etat, faut-il le rappeler, avait maintes fois souligné qu'en dépit de la nouvelle conjoncture dictée par les répercussions néfastes sur l'économie du pays, l'Etat ne compte pas lésiner sur les moyens et les ressources afin de faire redémarrer la machine de production, tout en veillant à la préservation du caractère social de l'Etat. Il avait aussi rappelé que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés. C'est dans cette optique que s'inscrit la nouvelle démarche des pouvoirs publics visant à permettre une véritable relance de la machine de production économique, tout en veillant à maintenir et préserver le pouvoir d'achat des citoyens. A cet égard, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, avait insisté sur la méthodologie et les modalités de l'action du gouvernement en matière d'élaboration des textes législatifs et réglementaires et a donné une série de directives et d'orientations aux membres de son exécutif visant à moderniser et numériser le processus normatif, à améliorer la qualité des textes juridiques, à consolider la sécurité juridique en garantissant l'accessibilité, la lisibilité, la stabilité et l'effectivité des textes et à renforcer les capacités des institutions de l'Etat en la matière. Il s'agit pour autant d'instaurer un nouveau mode de gestion qui sera totalement débarrassé des pratiques malsaines comme la corruption et la bureaucratie et cela passe inévitablement par le changement des mentalités et la libération des

initiatives. L'exécutif devra également se pencher sur la révision des textes juridiques en vigueur et leur adaptation en fonction de la logique économique et non des pratiques conjoncturelles, ce qui permettra de mieux exploiter le génie national et de générer les richesses et l'emploi. Cette installation intervient au lendemain de la rencontre gouvernement-walis au cours de laquelle les pouvoirs publics ont affiché leur volonté à lutter contre les pratiques révolues et malsaines qui ont entravé l'esprit d'initiative et freiné la relance économique du pays pendant plusieurs longues années.

**Aujourd'hui, tout porte à croire que les choses vont changer et que rien ne sera plus comme avant**

En effet, après avoir répertorié les carences et les dysfonctionnements ayant caractérisé la gestion administrative des projets et des dossiers d'investissement tant au niveau local que central, le gouvernement a été amené à réfléchir sur un nouveau mode de gouvernance qui sera marqué par la rigueur et la transparence, comme l'avait si bien souligné le président de la République, tout en fixant les objectifs dans le cadre du processus de concrétisation de l'Etat de droit, la mise en place des règles de la gouvernance, la garantie de l'équité sociale et le rééquilibrage régional. Il a fait état d'indicateurs et de signes augurant un nouveau départ pour l'Algérie dans le domaine économique, en ce sens que pour la première fois depuis plus de deux décennies, la valeur des exportations a atteint 3,1 mds de dollars et pourra s'établir à 4, voire 4,5 milliards de dollars d'ici la fin de l'année. L'Algérie, dira-t-il, est sur le point de réaliser un équilibre dans la balance des paiements, ce qui lui permettra de sortir du tunnel et de réaliser un nouveau départ pour l'économie du pays. Le Président Tebboune a annoncé plusieurs décisions à caractère socioéconomique, dont la consolidation de l'arsenal juridique de lutte contre la corruption, tout en s'engageant à protéger les responsables intègres, précisant que cette entreprise sera confortée par un dispositif juridique spécial.

**T. Benslimane**



## Réunion du Gouvernement

# Justice, Enseignement supérieur, Jeunesse et des Sports, Agriculture et Artisanat à l'ordre du jour

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce mercredi, une réunion du gouvernement consacrée à la présentation de communications concernant les secteurs de la Justice, l'Enseignement supérieur, la Jeunesse et les Sports, l'Agriculture et l'Artisanat, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

«**L**e Premier ministre, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce mercredi 12 avril 2023, une réunion du gouvernement tenue au Palais du gouvernement. Lors de sa réunion hebdomadaire, le gouvernement a examiné les points suivants :

#### Dans le domaine de la justice :

Le gouvernement a entendu une communication du ministre de la Justice, garde des Sceaux sur les principaux axes du projet de révision du code de commerce. Ce projet a notamment pour objectif l'actualisation et l'amélioration des dispositions régissant les sociétés, en facilitant leur création et renforçant les mesures visant leur sauvegarde, la dépenalisation des actes de gestion et d'administration, la consécration des instruments de la finance islamique, l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement et l'accompagnement de l'investissement national et étranger.

#### Dans le domaine de l'Enseignement supérieur :

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a présenté une communication sur l'état d'avancement des travaux de réalisation du pôle universitaire de Sidi Abdallah. L'exposé a mis en avant l'état d'avancement des travaux réalisés au niveau des différentes structures de ce pôle universitaire, notamment les services communs, les complexes pédagogiques, les résidences universitaires, les aménagements extérieurs et les équipements des bâtiments pédagogiques.

#### Dans le domaine de la Jeunesse et des Sports :

Le gouvernement a entendu une communication du ministre de la Jeunesse et des Sports sur la mise à niveau des stades et infrastructures sportives. A ce titre, il a été mis l'accent sur les efforts consentis par l'Etat en matière de réalisation, de réhabilitation, d'entretien et de maintenance des différentes infrastructures sportives et ce, conformément à la carte nationale du développement des sports. Par ailleurs, un intérêt particulier a été accordé à la sauvegarde du parc des infrastructures sportives et à sa conformité aux normes techniques internationales, ce qui se reflète à travers le nombre des projets et le volume des enveloppes financières réservés dans ce domaine, ayant permis de disposer de 8 stades de football accrédités, hissant, ainsi, notre pays à la 2e place africaine en matière de nombre de stades accrédités. Enfin, l'Etat a élaboré un programme de près de 1000 projets portant sur la réhabilitation et la rénovation des équipements des infrastructures sportives et de jeunes ainsi que la réalisation de nouvelles infrastructures.

#### Dans le domaine de l'Agriculture :

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a présenté une communication sur la banque nationale des semences ainsi que l'état d'avancement du projet de réalisation de la banque des ressources génétiques. A cet égard, il y a lieu de rappeler que la réalisation de ces deux banques représente un important outil pour le développement durable de l'agriculture et le renforcement de la sécurité



alimentaire et la souveraineté nationale de notre pays. Ces deux projets visent la préservation du patrimoine génétique national, la création et l'amélioration de variétés adaptées aux transformations du modèle de consommation alimentaire et aux changements climatiques, tout en assurant la conservation et l'utilisation des ressources génétiques pour le futur.

#### Enfin, dans le domaine de l'Artisanat :

Le gouvernement a entendu une communication du ministre du Tourisme et de l'Artisanat sur la mise en place d'un label de qualité et

d'authenticité des produits de l'artisanat, dans le cadre des mesures prises pour la promotion et la préservation de l'artisanat ainsi que pour garantir la qualité et l'authenticité des produits artisanaux. Il s'agit du label dénommé «Artisanat d'Algérie-Algerian Handcrafts» devant permettre d'attester de la qualité et de l'authenticité des produits artisanaux fabriqués en Algérie. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une série de labels qui seront mis en place en vue de promouvoir les produits du terroir, à l'instar de la dinanderie de Constantine, la poterie de Bider, le tapis de Ghardaïa et le tapis de Babar».

### Santé

## La numérisation des hôpitaux généralisée en juin prochain

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a affirmé, mardi à Alger, que la numérisation des services au sein des hôpitaux sera généralisée d'ici juin prochain, indiquant que le taux de numérisation notamment des urgences et des polycliniques a dépassé 75%. Intervenant à l'ouverture des travaux d'une rencontre d'évaluation de la numérisation, tenue par visioconférence, M. Saïhi a précisé que «la numérisation des hôpitaux sera généralisée d'ici le mois de juin prochain», faisant savoir que «le taux de numérisation notamment des urgences et des polycliniques, via un système automatisé de traçabilité des soins, a dépassé 75%». La numérisation du secteur de la Santé et l'utilisation des technologies digitales dans la collecte, l'analyse et le stockage des données «ne seront possibles qu'une fois que le citoyen disposera d'un dossier médical et d'un numéro d'identité nationale de santé (INS) valable toute la vie», a souligné le ministre. Il a rappelé que son secteur avait procédé à la généralisation, par étapes, du système de numérisation au niveau des services hospitaliers, à travers la mise en place d'une base de données sécurisée pour chaque patient». Le ministre a en outre rappelé qu'un formulaire électronique des demandes, accessible à l'ensemble des établissements de santé publique, a été lancé le 3 avril dernier», expliquant que cette nouvelle méthode permettra «de rationaliser les dépenses et de

répondre immédiatement aux demandes des établissements de santé». Le formulaire électronique permettra également de «faire une économie de temps, d'efforts et de ressources financières», mais également de «contrôler les produits pharmaceutiques et d'assurer leur distribution de façon rationnelle aux différents établissements de santé», a-t-il ajouté. Cette opération, explique M. Saïhi, permettra d'échanger les dossiers des patients entre les établissements de santé et leur staffs médicaux, soulignant que son secteur «permettra au citoyen d'accéder, les prochaines semaines, à son dossier médicale via un espace numérique outre la prise de rendez-vous à distance à travers une application mobile simple contenant toutes les spécialités disponibles». Le ministre a insisté, à cette occasion, sur «l'impératif de redoubler d'efforts en vue de parachever le processus de numérisation du système sanitaire dans notre pays en reliant les secteurs par un réseau interne connecté au système médical électronique du malade outre le recours au système unique mis en place par le département du système informatique relevant du ministère». Le ministre a affirmé qu'il y aura «un suivi permanent ainsi que des rencontres d'évaluation pour évaluer le niveau des établissements de santé en la matière, mettant l'accent sur l'importance de la numérisation du secteur de la santé».

## Loi relative aux règles de la comptabilité publique La commission examine les 34 amendements avant l'approbation du texte

La Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné 34 amendements dans le cadre du projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière, indique un rapport de la Commission sur le texte de loi, approuvé mardi, à la majorité des représentants de l'APN. La séance de vote s'est tenue en plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. A l'issue du vote, le ministre des Finances a affirmé que le débat fructueux autour du texte de loi avait permis d'expliquer les dispositions de la loi relatives au contrôle des dépenses publiques, à la transparence dans l'octroi des

marchés publics et à la responsabilité des agents concernés par l'exécution du budget. De telles mesures interviennent dans le cadre de la mise en œuvre du plan inclusif de réforme des finances publiques, a-t-il souligné. S'agissant de la loi sur la monnaie et le crédit, approuvé également ce jour, M. Faïd a considéré que l'examen enrichissant du texte de loi avait permis d'éclaircir les dispositions liées notamment à la gouvernance de la Banque d'Algérie (BA) et aux perspectives qu'offre cette loi en matière de développement et de diversification des produits bancaires, outre l'accompagnement des mutations que connaît le secteur bancaire. Le ministre a, dans le même contexte, rappelé que le gouvernement «prend en compte toutes les observations et recommandations soulevées

par les membres les députés». De son côté, le président de la Commission, Lakhdar Salmi a affirmé que le projet de loi sur la monnaie et le crédit «constitue un maillon fort dans les réformes financières initiées par les pouvoirs publics et issues des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune». Et d'ajouter que ces réformes «visent à relever le taux de croissance économique, et permettent de gérer les crises en promouvant la gouvernance de la BA». Au sujet du projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière, M. Salmi a indiqué que le texte intervenait dans le cadre des dispositions de la loi organique 18-15, et permettrait de conférer davantage de transparence à la gestion des deniers publics.

### Parlement

## Adoption du projet de loi relatif à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mardi à la majorité, le projet de loi relatif à la prévention et au règlement des conflits collectifs du travail et à l'exercice du droit de grève, et ce, lors d'une plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. Lors de la séance de vote, les députés ont approuvé 19 amendements sur 57 proposés. A l'issue du vote, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a affirmé que cette loi «encourage le dialogue fructueux fondé sur le principe de respect des droits fondamentaux des travailleurs et des employeurs à travers ses dispositions favorisant le règlement à l'amiable des conflits collectifs par le renforcement des mécanismes de conciliation, de médiation et d'arbitrage». Ce texte de loi prévoit également «des mécanismes plus flexibles pour le dialogue social et plus efficaces pour le règlement des conflits collectifs du travail en vue d'assurer un climat favorable et préserver la paix et la stabilité sociales», a-t-il souligné. La commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle a examiné dans son rapport complémentaire 57 amendements lors de sa réunion du 8 avril dernier présidée par Riad Khellaf en présence des représentants du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.



# Stratégie de l'OPEP+ Impacts des principaux facteurs du cours du pétrole sur l'économie algérienne

Par Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités

**P**our stabiliser le marché et du fait de l'incertitude de l'économie mondiale, plusieurs pays producteurs de pétrole de l'OPEP+ ont décidé de réduire leur production : quels impacts sur le cours du pétrole et sur l'économie algérienne ?

**1** - Cette décision n'engage pas l'organisation OPEP+ représentant plus de 50% de la production mondiale commercialisée mais de décisions individuelles. Actuellement, l'OPEP+ regroupe 23 pays dont 13 membres de l'OPEP qui sont par ordre décroissant de production de pétrole: Arabie saoudite, Irak, Émirats arabes unis, Iran, Koweït, Nigeria, Libye, Algérie, Angola, Venezuela, République du Congo, Gabon et la Guinée équatoriale. Les dix autres pays dans le cadre de l'OPEP+ sont la Russie, le Mexique, le Kazakhstan, Oman, Azerbaïdjan, la Malaisie, le Bahreïn, Brunei, le Soudan et le Soudan du Sud. Cette décision a eu un impact sur la stabilisation du cours du pétrole, très volatil, coté le 12 avril 2023 - 10h - à 85,67 le Brent dollars et le Wit à 81,55 dollars, après avoir frôlé auparavant les 70 dollars le Brent et ce, pour un cours euro/dollar de 1,0968, cette baisse du dollar vis à vis de l'euro, ayant permis un gain de 2/3 dollars du cours du pétrole en dollars. L'on doit éviter, devant les incertitudes de l'économie mondiale, tout euphorie, qui ont induit en erreur par le passé les autorités du pays où certains experts annonçaient au lendemain de ces décisions, dans la précipitation, un cours prochain de 100 dollars et rappelés-nous également au lendemain du conflit en Ukraine un baril à plus de 200 dollars.

**2** - Nous avons trois facteurs déterminants (voir intervention du professeur Abderrahmane Mebtoul invité à Radio Algérie Internationale et à la télévision AL 24 News le 08 avril 2023): premièrement, la croissance de l'économie mondiale où les USA (24796 milliards de dollars, la Chine 18 460 milliards de dollars et l'Europe 17180 accaparent plus de 60% du PIB mondial estimé à 100.000 milliards de dollars en 2022 alors que le PIB de l'ensemble du continent africain approche les 2980 milliards de dollars, extrapolé en 2027 à 4600 milliards de dollars, sous réserve de l'impulsion de la zone de libre-échange et d'une plus forte intégration sous régionales existant des Afriques et non pas une Afrique, (11/12% actuellement), un PIB largement inférieur à celui d'un seul pays l'Allemagne 3867 milliards de dollars, restent donc un long chemin à parcourir. Moins pessimiste que les rapports précédents, selon le rapport du FMI de janvier 2023, la croissance de l'économie mondiale devrait ralentir passant de 3,4% en 2022 à 2,9% en 2023. Selon bon nombre d'experts, le prix d'équilibre, afin d'éviter une accélération de l'inflation mondiale via le prix de l'énergie, pénalisant les pays mono exportateurs de pétrole avec l'accroissement de leur facture d'importation, et surtout les pays pauvres doublement pénalisés, prix de l'énergie et facture alimentaire, mais qui ne pénalise ni les pays consommateurs ni les pays producteurs devant avoir un taux de profit raisonnable du fait de la lourdeur de

l'investissement, se situe entre 70/80 dollars. La majorité des pays, qui tirent la croissance, est en ralentissement dues aux effets d'une plus grande rigueur budgétaire et de la hausse des taux d'intérêts pour juguler l'inflation : les USA aurait un taux de croissance seulement de 1,4% en 2023 contre 2,6% en 2022, la zone, 0,9% en 2023 contre 3,5% en 2022, l'Inde 7% contre 9% en 2022, et seule la Chine échappe à ce scénario 4,8% en 2023 contre 3,2% en 2022, mais loin des taux de croissance de 7/8% du passé pour absorber la demande d'emploi du fait de la forte croissance démographique. Les bourses seront attentives donc à l'évolution de l'économie chinoise le plus gros importateur de pétrole où selon le Consensus Bloomberg de décembre 2022, l'économie chinoise ferait en effet face à quatre défis majeurs en 2023 : premièrement, malgré l'annonce de l'abandon de la stratégie «zéro Covid», la nouvelle vague de contaminations constitue une réelle menace, et devrait retarder la reprise de la consommation privée; deuxièmement, la crise immobilière, qui a éclaté fin 2021, s'est amplifiée en 2022 et continuerait de peser sur l'activité en 2023; troisièmement, après un important soutien public en 2022, les marges de manœuvres des autorités budgétaires et monétaires ne semblent pas aussi larges qu'il n'y paraît et quatrièmement les incertitudes au niveau local interrogent sur les chiffres de croissance en Chine, le contexte international ne s'avère guère plus favorable et pourrait se traduire par un fort ralentissement de la demande externe; le deuxième facteur déterminant 2023/2030 est le nouveau modèle de consommation énergétique et l'inévitable transition, l'Europe prévoyant 50% de sa consommation en 2030, en énergies renouvelables et hydrogène vert. D'ici à 2030/2035, les investissements prévus dans le cadre de la transition énergétique USA/ Chine/Europe/Inde devraient dépasser les 4000 milliards de dollars et les grandes compagnies devraient réorienter progressivement leurs investissements dans des segments écologiques rentables à terme; troisièmement, les tensions géostratégiques la crise en Ukraine qui a bouleversé toute la carte alimentaire et énergétique mondiale et à terme les tensions entre la Chine et les USA concernant Taiwan sans oublier les tensions récentes qui ont contribué à hausser le cours du pétrole temporairement entre l'Irak et la Turquie, où Ankara a cessé depuis le 25 mars 2023 de pomper environ 450 000 barils par jour de brut irakien mais qui sont parvenus à un protocole d'accord en vue de la reprise des exportations de pétrole vers la Turquie, le 2 avril 2023.

**3** - A cela s'ajoutent d'autres facteurs interdépendants dont les fluctuations des monnaies, des stocks américains et des facteurs imprévisibles comme les récentes faillites et scandales financiers qui ont contribué temporairement à la baisse du cours du pétrole. Exemple : nous avons assisté à la faillite de banques américaines spécialisées dans les cryptomonnaies dont la Silicon Valley Bank (SVB), la «banque de la tech» et de Signature Bank, également proche du monde des cryptos, la faillite du Crédit Suisse, qui compte parmi les 30 plus importantes banques du monde afin d'éviter un impact systémique, la Banque nationale suisse (BNS), ayant accepté de débloquer des liquidités pour 100 milliards de dollars en faveur de Crédit Suisse dans le cadre de l'accord et fin mars 2023 et récemment de nouveaux scandales financiers touchant cinq établissements bancaires français : la Société Générale, BNP Paribas, Natixis, HSBC et Exane, une filiale de la BNP Paribas spécialiste des investissements financiers avec une fraude fiscale estimée provisoirement à plus de 150 milliards



d'euros dont 30 milliards en France, de la croissance mondiale; troisièmement, la production du pétrole et gaz de schiste américain hors OPEP+ devenu le plus grand producteur mondial plus de 11 millions de barils jour avec l'Arabie saoudite et la Russie plus de 10 millions de barils jour; la Libye bien que non concerné par la limitation des quotas, avec 42 milliards de barils de pétrole et plus de 1500 milliards de mètres cubes gazeux, pour une population ne dépassant pas 6,5 millions d'habitants, pouvant facilement produire plus de 2 millions de barils/jour; l'Irak, pouvant aller vers plus de 7 millions/jour et l'Iran, non concerné par la limitation des quotas, s'il y a accord sur le nucléaire ayant des réserves de 160 milliards de barils de pétrole lui permettant d'exporter entre 4/5 millions de barils jour, sans oublier la plus grande réserve de pétrole du monde avant l'Arabie saoudite, le Venezuela, également, non concerné par la limitation des quotas qui possède les premières réserves de pétrole du monde avec 298,353 milliards de barils, sans oublier le Mozambique en Afrique ainsi que les importantes découvertes en méditerranée et en océan Arctique qui contiendraient 13 % du pétrole et 30 % du gaz naturel.

**4** - L'Algérie doit être attentive aux impacts de la croissance de l'économie mondiale où selon le rapport du FMI de janvier 2023, la croissance devrait ralentir en 2023 à 2,6% contre 3,7% en 2022, facteur essentiel du cours du pétrole, du fait que son économie est dépendante en 2022 et certainement pour 2023 à 98% de ses recettes en devises des hydrocarbures y compris les dérivées. Le cours élevé des hydrocarbures en 2022 a permis une relative aisance financière, où selon le dernier rapport de la Banque d'Algérie ayant atteint, pour le pétrole, un prix moyen de 109 dollars pendant la même période contre 72,7 dollars en 2021, tandis que ceux du gaz ont plus que doublé, passant de 5,2 à 11,5 dollars le million de BTU, le gaz représentant plus de 35% des recettes de Sonatrach. Selon les rapports internationaux le prix de cession pour le mois de mars de Sonatrach se situe à un cours relativement élevé 83,5 dollars pour le pétrole, 16,5 dollars le MBTU pour le gaz et pour les dérivées 711 dollars la tonne métrique -MT- pour le condensat, 693 dollars la tonne métrique pour le GPL. Cela a permis des recettes pour Sonatrach de 60 milliards de dollars (inclus les dérivées), devant soustraire les coûts et la part des associés pour avoir le profit net et des réserves de change fin 2022 à 60 milliards de dollars et de 63 milliards de dollars fin février 2023. Sous l'hypothèse, en 2023, du même volume d'exportation qu'en 2022, une moyenne d'un cours de pétrole entre 80/85 dollars, et pour le gaz entre 10/14 dollars le MBTU, les recettes de Sonatrach devraient fluctuer entre 50/55

milliards de dollars car l'exploitation de nouveaux gisements demandent du temps. Les prix mondiaux des engrais flambent depuis fin 2021, ont connu un pic au cours de l'année 2022 où l'urée, engrais azoté passée de 260 € la tonne en 2020 à 900 €/t fin 2021, pour atteindre 1040 €/t en avril 2022 et les prix des engrais sont passés d'une moyenne de 850 dollars la tonne fin 2022 à 1000 dollars la tonne depuis janvier 2023. Cela explique que les dérivés inclus dans la rubrique hors hydrocarbures représentent entre 60/70% du total des 5 milliards pour 2022 et plus de 85% si l'on inclut les semi-produits, restant aux produits à valeur ajoutée concurrentiels 15%. Sous réserve d'une plus grande efficacité énergétique, d'un attrait de l'investissement en amont, du développement des énergies renouvelables, solaire et hydrogène vert (prévision de 40% de la consommation intérieure horizon 2030/2035), Sonatrach peut doubler entre 2025/2027, ses exportations notamment vers l'Europe son principal client, plus de 80% de ses recettes pour le gaz. Mais la contrainte principale ce sont les subventions appliquées aux carburants (environ 20% du prix international) où la consommation intérieure connaît une croissance vertigineuse alarmante : sur une production d'un million de barils/j de pétrole, la consommation intérieure, moyenne pour 2022, représente presque le volume des exportations environ 500 000 baril/j ; idem pour le gaz pour une production de 130 milliards de mètres cubes gazeux, nous avons 20/25% d'injection dans les puits pour éviter leur épuisement, 55 milliards de mètres cubes d'exportation et 45 % pour la consommation intérieure et à ce rythme en 2030, pourrait dépasser les exportations, sauf découvertes importantes rentables devant souligner que l'on peut découvrir des milliers de gisements non rentables, la rentabilité étant fonction du coût et du vecteur du prix international. En conclusion, l'objectif stratège pour l'Algérie à moyen terme, en évitant les erreurs du passé de vivre sur l'illusion d'une rente éternelle, la véritable richesse d'une Nation reposant sur le travail et l'intelligence est la diversification de l'économie, devant favoriser l'émergence d'entreprises concurrentielles dans le cadre des avantages comparatifs. Pour être un acteur actif au niveau des BRICS, l'Algérie qui postulera lors du prochain sommet, selon le président de la République, dans une première phase en tant qu'observateur, devra faire passer son PIB de 190 milliards de dollars 2022 à 400/500 milliards de dollars entre 2025/2027.

ademmebtoul@gmail.com

A. M.



## Les marchés de la solidarité

# Un soutien à l'intégration de la femme dans la production nationale

Les marchés de la solidarité, ouverts à travers le territoire national, sont «un soutien à l'intégration de la femme dans la production nationale», a souligné, mardi à Tizi-Ouzou, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou.

En visite d'inspection dans la wilaya afin de s'enquérir du déroulement des différentes opérations de solidarité lancées par son secteur à l'occasion du mois de Ramadhan, en coordination avec d'autres secteurs, notamment la santé et le commerce, Mme Krikou a souligné que ces marchés de la solidarité offrent une opportunité pour les femmes productrices afin de commercialiser leurs produits. Elle a rappelé que les espaces de vente dédiés à la femme productrice sont «organisés au titre d'un programme intersectoriel lancé en février 2021 pour soutenir l'intégration de la femme dans la production nationale», relevant la «forte affluence» des citoyens vers les stands de la femme productrice. Mme Krikou a observé que «ces marchés de la solidarité ont joué un rôle important dans la commercialisation des produits de cette frange et dans le soutien de la femme rurale ou au foyer, dont la préoccupation principale était la vente de ses produits». La ministre qui a visité l'espace réservé à la femme productrice au marché de la solidarité ouvert à l'occasion du mois béni à l'enceinte de l'ancienne gare routière du chef-lieu de wilaya, a eu le loisir de découvrir la riche palette des produits de la femme rurale ou au foyers proposée à la vente. Il s'agit notamment de différents types de couscous (à base de semoule de blé entier, d'orge, de glands, entre autres) et de galettes traditionnelles dont celle aux herbes (ail triquetre, menthe, oignons verts, pouliot, pousses d'épinard), du lait frais de vache et de chèvre et dérivés, des légumes de potagers bio, des épices traditionnelles, des objets de la poterie et de la vannerie, entre autres. Par ailleurs, la ministre a assisté au Centre de loisirs scientifiques, à la cérémonie de remise de prix aux lauréats de la wilaya de Tizi-Ouzou du concours de récitation et de mémorisation du Coran dédiée aux personnes aux besoins spécifiques. Au total, 8 compétiteurs, sur 27 participants à la 3<sup>e</sup> édition de ce concours, ont été sélectionnés par le jury pour par-



iciper à la finale qui aura lieu à la fin du mois de Ramadhan à Alger, a-t-on appris sur place. En outre, Mme Krikou a donné le coup d'envoi, à partir du siège de la wilaya, d'une caravane de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire à travers certaines communes de la wilaya. Elle a aussi visité deux restau-

rants de la Rahma, ouverts à l'occasion du Ramadhan, l'un au chef-lieu de wilaya initié par un bienfaiteur, l'autre à Aït Bouyahia dans la commune de Beni Douala, organisé par l'association religieuse de la zaouïa de cette localité et coordination avec le comité de village.

## Sécurité routière

# Un projet pour l'introduction de la sécurité routière dans les programmes scolaires

Le représentant du Bureau de prévention et de sécurité routière au ministère des Transports, Miloud Mourad, a fait état, mardi, d'un projet pour l'introduction de la matière de la sécurité routière dans les programmes scolaires des trois paliers éducatifs. S'exprimant lors d'une conférence abritée par le Forum «Echaab» sur l'introduction de la matière de la sécurité routière dans les programmes scolaires, M. Mourad a fait savoir qu'il sera procédé prochainement à la mise en place d'une commission multisectorielle en vue de concrétiser le décret exécutif définissant les modalités d'enseignement des règles de la sécurité et de la prévention routières dans les établissements scolaires. De son côté, l'expert international en sécurité routiè-

re, Mohamed Kouache, a insisté sur l'importance de l'éducation routière dans le traitement du phénomène des accidents de la route, relevant que l'introduction de cette matière dans le programme scolaire ainsi que sa généralisation aux trois cycles éducatifs «doit se faire sur la base de méthodes pédagogiques diverses et des mécanismes sophistiqués, selon des concepts et des plans scientifiques étudiés». Il a également mis en avant l'impératif de «mettre en place des plans de gestion du trafic routier sous la supervision de la Gendarmerie nationale en vue de faire face aux contrevenants», précisant que «500 enfants décèdent annuellement dans des accidents de la route». De son côté, le commandant Samir Bouchehit, responsable au Centre

d'information et de coordination routière à la GN, a fait état de 395 accidents de la circulation depuis le début du mois béni de Ramadhan. Ces accidents ont fait 120 morts et 559 blessés, soit une hausse du nombre de morts (+10) et du nombre de blessés (+100), a-t-il déploré, citant parmi les facteurs, «la vitesse excessive, les dépassements dangereux, l'imprudence de certains conducteurs, ou encore et le manque de culture routière». La moyenne quotidienne des accidents de la circulation fait ressortir quelque 17 accidents, 7 décès et 28 blessés. Afin de maîtriser ce phénomène, notamment durant le mois béni, le même responsable a fait savoir que les services de la GN «ont instruit les différentes unités sur le terrain de faire preuve de rigueur

vis-à-vis des contrevenants, d'appliquer les peines maximales en matière de trafic routier, et d'utiliser les dispositifs techniques pour surveiller la vitesse». Pour sa part, le représentant de la Protection civile, le capitaine Nassim Barnaoui a jugé nécessaire d'inculquer la culture de la circulation au sein de la société, appelant à adopter une nouvelle approche en matière de sécurité routière basée sur la conscientisation. Intervenant par la même occasion, la présidente de l'Association des moniteurs qualifiés à la conduite, Nabila Ferhat a relevé, elle, l'importance d'inculquer les valeurs de la sécurité routière aux enfants et aux jeunes, faisant observer que «les enfants d'aujourd'hui sont les conducteurs de demain».

## Ramadhan

# Un iftar collectif organisé en l'honneur d'étudiants africains résidant en Algérie

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé, mardi à Alger, en coordination avec l'Association Adwaa Rights pour la démocratie et les Droits de l'Homme, un iftar collectif en l'honneur de 90 étudiants africains résidant en Algérie et originaires de 37 pays africains, et ce, avec la participation d'associations et de différents acteurs de la société civile. Organisé à l'hôtel Soltane à Hussein Dey, cet iftar a été rehaussé par la présence du président de l'ONSC, Noureddine Benbrahim, du président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui et du président de l'Association des étudiants africains en Algérie, le Dr Moussa Sissoko. Dans une allocution prononcée à l'occasion, le président de l'ONSC, Noureddine Benbrahim a souhaité la bienvenue aux étudiants originaires de différents pays africains, à l'instar du Kenya, de l'Ouganda, du Nigéria, du Sénégal, du Mali et du Mozambique, formant le vœu que ce rassemblement constitue une base pour étudier et relever les principaux défis auxquels fait face le continent africain. Pour M. Benbrahim, partager l'iftar avec les jeunes

africains se veut un message de fraternité, de rapprochement, d'amitié, d'entraide et de consécration profonde de l'appartenance africaine. Ce rassemblement sera le point de départ à même de réunir la société civile dans les prochains jours, en vue de constituer «une base pour une Afrique en mouvement vers le développement». Qualifiant cette initiative de louable, le président du CSJ, Mustapha Hidaoui a affirmé que celle-ci a permis de réunir des étudiants de différents pays africains autour d'une seule table de l'iftar, en consécration des valeurs de solidarité qui renforcent liens entre les jeunes africains. Pour sa part, le président de l'Association des étudiants africains en Algérie, le Dr Moussa Sissoko a indiqué que son association prépare actuellement, avec l'ONSC, une feuille de route en vue d'œuvrer ensemble à l'accompagnement des jeunes africains et de former une jeunesse compétente et qualifiée, capable de réaliser le développement dans les pays africains. «L'Algérie dispose de tous les atouts pour devenir, à juste titre, leader du continent africain», a-t-il estimé, insistant sur

«l'importance de la coopération entre les états africains afin de travailler, main dans la main, pour la réalisation du rêve africain». Approchés par l'APS, plusieurs étudiants africains qui suivent des études en médecine, ingénierie et énergies renouvelables à travers les universités du pays ont dit bénéficier d'un climat idoine et de toutes les conditions nécessaires au bon déroulement de leurs études. «Toutes les facilités sont assurées pour les étudiants africains», a déclaré un étudiant en médecine originaire du Kenya, qui poursuit ses études depuis 6 ans en Algérie. Un autre étudiant de l'USTHB de Bab Ezzouar, originaire du Sierra Leone, a reconnu que l'enseignement universitaire dans son pays n'était pas gratuit, contrairement à l'Algérie, ce qui permet à des étudiants africains de différentes catégories sociales de bénéficier de cet enseignement. «L'Algérie est un pays accueillant et hospitalier dont le peuple est très généreux et bon», a affirmé un troisième étudiant en énergies renouvelables, originaire du Ghana.

Ahsene Saaid /Ag.



## Énergie électrique

# Préparatifs pour l'exportation par voie maritime vers l'Europe

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, mardi à El Bayadh, que les préparatifs et études sont en cours pour l'exportation de l'énergie électrique par voie maritime vers l'Europe.

En marge de l'inauguration de la station mobile de production de l'électricité via le gaz (20 megawatts) dans la zone agricole Dhayat El Bagra dans la commune de Brizina, le ministre a déclaré à la presse que «l'Algérie est devenue un pôle majeur dans la production de l'électricité, avec 25 000 mégawatts produits, ce qui en fait un des pays leaders au bassin méditerranéen dans la production d'électricité». Il a indiqué que «des préparatifs, des études et des démarches sont en cours avec des partenaires européens pour l'exportation de l'électricité vers l'Europe et faire de cette opération une réussite». «L'énergie électrique destinée à l'exportation vers l'Europe sera produite par le gaz naturel, mais également par les futures centrales solaires, qui joueront un rôle important dans l'exportation d'énergie propre vers l'Europe», a-t-il dit. Dans un autre contexte, s'agissant du projet du gazoduc provenant du Nigéria, passant par le Niger et l'Algérie pour atteindre l'Europe, M. Arkab a souligné que les études concernant cette ligne est «à un stade très avancé», faisant observer que seulement 1800 sur 4000 kilomètres restent à réaliser de cette ligne, répartie entre les trois pays. «La concrétisation de cet important oléoduc constituera un élément majeur de la coopération entre les pays africains dans le domaine de l'énergie», a estimé le ministre de l'énergie et des mines. Par ailleurs, il a indiqué que des opérations d'exploration gazière dans les eaux territoriales algériennes du bassin méditerranéen sont en cours et sont prises en charge par Sonatrach, dans le cadre du programme de développement du groupe, en coordination avec des partenaires étrangers. Lors de sa visite à El Bayadh, le ministre a inspecté, dans la zone agricole Dhayat El Bagra dans la commune de Brezina, la station mobile de production de l'électricité à travers le gaz (20 mégawatts), réalisée par Sonelgaz pour un coût global de plus de 232 millions de dinars. Grâce à cette station, la couverture des zones agricoles de Brezina seront assurées, notamment le périmètre agricole de la région dont la superficie totale dépasse 200 000 hectares, selon les explications



recueillies sur place. Le ministre a souligné que cette station «réalisée en un temps court par des compétences algériennes, devra donner un grand service à l'extension agricole de la région, et par la même assurer son développement». Mohamed Arkab a ajouté que cet acquis constituera «une pierre angulaire» pour la réalisation d'autres stations de production d'électricité à travers des turbines et de l'énergie solaire destinée au secteur agricole dans d'autres wilayas du pays. Pour sa part, le président directeur général de Sonelgaz, Mourad Adjal, a souligné, en marge de la visite,

que le nombre total des exploitations agricoles recensées jusqu'à présent pour le raccordement au réseau d'électricité à travers le pays est estimé à 62 000 exploitations qui seront raccordées, et que ce nombre devra augmenter. Jusqu'à présent, 31 000 exploitations ont été raccordées au réseau d'électricité agricole à travers le pays et il est prévu que 48 000 exploitations seront raccordées à ce réseau avant la fin de cette année, en attendant l'achèvement avant la fin du semestre en cours du raccordement de 36 zones industrielles aux réseaux d'électricité et du gaz, a-t-il ajouté.

### Investissement

## Le médiateur de la République s'enquiert des mesures de prise en charge des requêtes des investisseurs

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a tenu, mardi à Alger, une séance de travail avec le médiateur de la République, lors de laquelle ont été abordées les mesures prises pour accompagner les investisseurs et accélérer l'entrée de leurs projets en exploitation. Lors d'une séance de travail avec le médiateur de la République, Madjid Ammour, tenue au siège de l'agence, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache a évoqué les conclusions des différentes rencontres organisées avec les investisseurs dans plusieurs wilayas du pays, ainsi que la coordination avec les secteurs ministériels et les autorités locales en vue d'élaborer des plans d'investissements locaux. M. Rekkache a réaffirmé l'engagement de l'agence à prendre en charge au mieux les investisseurs et les porteurs de projets et à répondre à leurs préoccupations et leurs requêtes dans les délais impartis, et ce, dans «le cadre de la transparence et du principe d'égalité de traitement». Il a également passé en revue «la nouvelle approche» fondée sur la relance du rôle de l'AAPI dans l'accompagnement de l'investisseur dans tous les cycles de vie du

projet, et le suivi continu de la mise en œuvre des engagements pris par l'investisseur, «notamment par rapport au nombre de postes d'emploi créés et à la quantité des services». «Il est attendu après ces facilitations, soutien, accompagnement et incitations fiscales et parafiscales, l'augmentation de la production et de la valeur ajoutée à l'économie et la création de plus de postes d'emploi permanents», a-t-il souligné. Pour sa part, le médiateur de la République a indiqué que l'accompagnement des investisseurs «nécessite le renforcement de l'action commune en vue d'améliorer le climat des affaires», relevant que l'année 2022 a vu la levée d'obstacle sur plus de 900 projets ayant contribué à la création de près de 50 000 postes d'emploi. A ce propos, M. Ammour a proposé «la mise en place d'un mécanisme commun de suivi des projets entre son organe et l'Agence», en vue de réduire les délais des doléances et garantir «un service meilleur et un bon accompagnement» à l'investisseur pour concrétiser son projet. Les deux parties ont convenu de réduire le délai de traitement des doléances des investisseurs et à créer une fenêtre sur

le site web de l'Agence pour orienter les investisseurs vers le médiateur de la République au cas où leurs doléances concernent des organes autres que l'Agence.

### 436 prolongations exceptionnelles octroyées

Par ailleurs, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré du 20 octobre 2022 au 31 mars 2023 quelque 436 projets d'investissement ayant bénéficié de prorogation exceptionnelle de la décision d'octroi d'avantages durant la réalisation du projet. Ces projets devront créer 22 992 emplois permanents, selon les statistiques données lors de la rencontre. Quelque 217 projets ont bénéficié une seule fois de la prolongation, 124 projets (2 fois), 42 projets (3 fois), 31 projets (4 fois), 10 projets (5 fois), 8 projet (6 fois), 3 projets (7 fois) et un seul projet (10 fois). Le portefeuille des investissements enregistrés dans le cadre des lois précédentes sur l'investissement a atteint 8392 dossiers de projets dont 5539 projets en cours de réalisation.

### Monnaie et le crédit

## L'introduction de plus de 30 amendements avant l'adoption du texte

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mardi, à l'unanimité le projet de loi sur la monnaie et le crédit, avec l'introduction de plus de 30 amendements, portant principalement sur le renforcement de la finance islamique et la prolongation de la durée du mandat du gouverneur de la Banque d'Algérie et des vice-gouverneurs pour parvenir à la stabilité de la Banque d'Algérie. L'adoption s'est déroulée lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Ibrahim Boughali, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faid, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. Selon le rapport complémentaire de la Commission des finances et du budget de l'APN sur le projet de loi sur la monnaie et le crédit, les propositions des députés ont porté lors du débat général sur «le renforcement de la finance isla-

mique et la prolongation de la durée du mandat du gouverneur de la Banque d'Algérie et des vice-gouverneurs en vue d'assurer la stabilité de la Banque d'Algérie», soulignant que le nombre des propositions d'amendements soumises est de 58 amendements portant sur les dispositions du projet de loi et d'autres propositions. A cet égard, la commission a précisé qu'après avoir examiné le contenu des amendements proposés, «il a été proposé l'amendement de certaines dispositions du projet de loi et l'introduction de nouvelles dispositions dont l'introduction d'un nouvel article 13 bis qui prévoit la prestation de serment par le gouverneur de la Banque d'Algérie et ses vice-gouverneurs. Selon le rapport, 13 amendements proposés ont été pris en charge, 7 amendements ont été adoptés consensuellement et 25 amendements ont été retirés. Parmi les principaux amendements

introduits au nouveau texte de loi adopté par les députés, l'amendement de l'article 13 relatif au rallongement de la durée du mandat du gouverneur de la Banque d'Algérie (BA) et de ses vice-gouverneurs à cinq ans. Ainsi, l'article amendé stipule que «la direction de la Banque (BA) est assurée par un gouverneur assisté de trois vice-gouverneurs, tous nommés par décret présidentiel pour une durée de cinq ans». Le mandat du gouverneur de la BA est renouvelable une seule fois. En cas d'incapacité dûment constatée ou de faute lourde, le gouverneur et chacun des vice-gouverneurs sont relevés de leurs fonctions. En cas d'incapacité dûment constatée ou de faute lourde, le gouverneur est remplacé dans ses fonctions par l'un des vice-gouverneurs jusqu'à la désignation d'un nouveau gouverneur. Concernant la finance islamique, il est stipulé dans l'article 70 amendé qu'au titre de cette

loi, «est considérée comme une opération bancaire liée à la finance islamique -toute opération effectuée par les banques ou les guichets islamiques conformément aux règles de la charia musulmane-». Le terme de «spécialiste en finance islamique» a été ajouté pour le représentant de haut niveau du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans la composante de la commission de la stabilité financière. Les amendements introduits ont concerné aussi l'article 110 relatif aux commissaires aux comptes, lesquels seront «inscrits à la Chambre nationale des commissaires aux comptes, selon des conditions bien définies». Par ailleurs, le titre du 4<sup>e</sup> chapitre de la loi a été amendé en consacrant l'appellation de Conseil monétaire et bancaire au lieu de Conseil de la monnaie et du Crédit, en adaptation et en synergie avec le texte de loi.

A. S.



## Etablissement de rééducation pour mineurs de Tipasa

# 450 mineurs inscrits aux différents programmes d'enseignement et de formation

Le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zreb a fait état depuis Tipasa, de 450 mineurs inscrits aux programmes d'enseignement et de formation au titre de l'année en cours, à travers les différents centres spécialisés pour mineurs des différents établissements de rééducation.

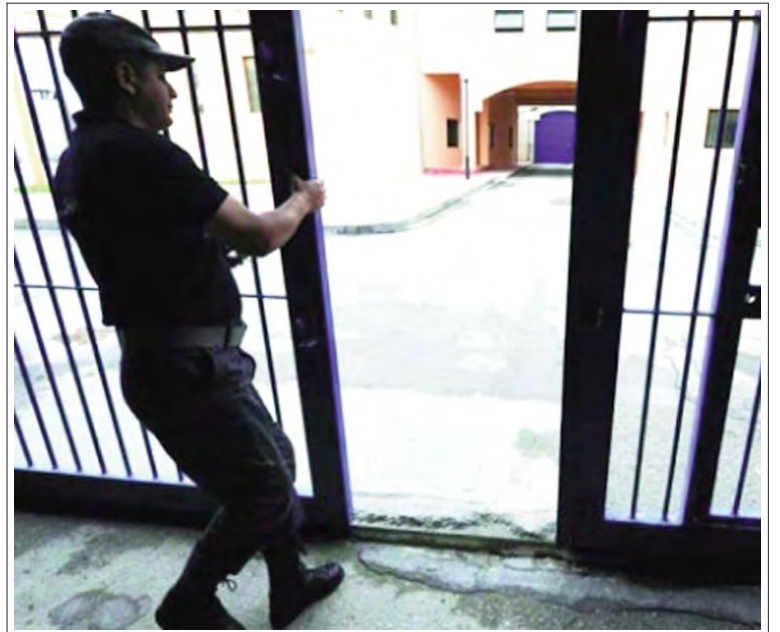
Lors d'un Iftar collectif organisé, mardi, avec l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) au profit des mineurs qui purgent leur peine dans l'établissement de rééducation de Koléa, M. Zreb a indiqué que ses services «poursuivent l'élaboration de programmes et l'aménagement des espaces nécessaires à la concrétisation des différents projets, à l'instar de l'appui à l'enseignement, à l'enseignement professionnel et à l'encadrement culturel et sportif». «Ces démarches ont permis au cours de l'année 2022/2023, d'inscrire 450 mineurs dont 110 mineurs dans des classes d'alphabétisation, 223 autres dans l'enseignement moyen et 20 autres dans l'enseignement secondaire, outre 197 mineurs qui suivent un stage de formation professionnelle», a-t-il précisé.

### Organisation d'un Iftar collectif avec l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) au profit des mineurs qui purgent leur peine dans l'établissement de rééducation de Koléa

Outre l'ONPPE qui collabore avec l'Administration pénitentiaire, poursuit M. Zreb, 22 associations spécialisées dans la prise en charge de l'enfance sur un total de 270 associations organisent des activités «importantes» au profit de cette catégorie, dont les Scouts musulmans algériens (SMA) qui encadrent un program-

me spécial dédié à cette catégorie à travers différents centres spécialisés pour mineurs du pays, ayant permis l'organisation de 14 camps d'été l'année dernière. Ces programmes visent dans leur ensemble, notamment la convention de coopération avec l'ONPPE, à assurer la réinsertion de cette catégorie dans la société et au sein de leurs familles, une fois leur peine purgée. Dans ce contexte, M. Zreb a affirmé que le législateur algérien accordait un intérêt particulier à l'enfance, en faisant de la peine privative de liberté «une exception», après épuisement de toutes les procédures et mesures, en affectant aux mineurs des pavillons et des centres au sein des établissements pénitentiaires qui prennent en compte leur intimité et en leur permettant de bénéficier de visites familiales sans parler, de repas copieux et équilibrés pour leur croissance physique et mentale et de programmes d'enseignement, de formation, sportif, religieux et de divertissement. De son côté, la Déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi a mis l'accent sur la question sensible des enfants délinquants et les voies à même de les rééduquer, de manière à permettre leur réinsertion dans la société sans préjugés, ni barrières, soulignant l'intérêt majeur qu'accordent les Hautes autorités du pays à la concrétisation de cet objectif noble et suprême. La responsable a indiqué que ce genre d'initiatives (Iftar collectif), qui s'inscrit dans le cadre d'une série d'initiatives et de programmes, «contribuera nul doute à redonner espoir à cette catégorie et à renforcer sa confiance en elle, en vue de reconstruire sa personnalité sur de bonnes bases», saluant l'ambiance conviviale et familiale qui a marqué cet Iftar collectif.

Houda H.



## En prévision du match test en mai prochain

# Le ministre de l'Habitat appelle à l'accélération des travaux du nouveau stade de Tizi-Ouzou

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a effectué, mardi, une visite d'inspection au nouveau stade de Tizi-Ouzou où il s'est enquis de l'avancement «relativement positif» des travaux, exhortant le maître d'œuvre à renforcer la main-d'œuvre et à accélérer la cadence de réalisation pour finaliser le projet et organiser un match d'essai en mai prochain, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette visite, le ministre a donné des instructions pour parachever les travaux d'éclairage de la façade extérieure, des tribunes et du stade d'entraînement et ce, avant la fin du mois courant, insistant sur la nécessité de redoubler d'efforts en instaurant un régime de travail 8x3 pour finaliser le projet dans les délais impartis, ajoute le communiqué. Au stade d'athlétisme, M. Belaribi a inspecté la pelouse dont les travaux ont été achevés, soulignant la nécessité de parachever les travaux d'aménagement du podium, avant de se rendre dans les tribunes et les vestiaires où il a ordonné au maître d'œuvre d'accélérer la levée des réserves, selon la même source. Au niveau du stade

d'entraînement dont le taux d'avancement des travaux a dépassé les 90%, M. Belaribi «a donné des instructions à l'entreprise en charge de la pelouse pour finaliser le reste des travaux dans les plus brefs délais», avant d'inspecter le pavillon d'hébergement des joueurs composés de 20 chambres d'une capacité de 60 lits, une cuisine et un restaurant. Dans le même pavillon, le ministre a mis en avant l'impératif de réserver un nombre important de ces chambres aux personnes aux besoins spécifiques, avant d'inspecter l'étage technique qu'il avait déjà visité lors de sa dernière visite en date du 31 mars 2023 où il a ordonné instruction d'accélérer le rythme de réalisation et de renforcer la main-d'œuvre qualifiée, précise le ministère. A la fin de la visite, le ministre a tenu une réunion avec la directrice du suivi de la réalisation des programmes d'équipements publics, sociaux et culturels et des autres équipements à la direction générale des équipements publics, le directeur des équipements publics de la wilaya de Tizi-Ouzou, le bureau d'études et le maître d'œuvre, conclut le communiqué.

Blida

## Le site des 6500 logements AADL de Haouch Errih en ligne de mire des autorités

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a insisté, mardi, lors de sa visite du site des 6500 logements AADL de «Haouch Errih», sur les hauteurs de Sefsaf à Meftah (Est de Blida), sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et de réduire la durée de réalisation des différents équipements publics programmés sur site, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat. Selon le même document, le ministre a ordonné lors de son inspection des travaux d'aménagement externes du site, en compagnie du wali Ahmed Mabed, d'accélérer la cadence des travaux», notamment concernant l'ouverture de pistes

supplémentaires pour faciliter les mouvements au sein du chantier, de même que les travaux de réalisation des murs de soutènement, dont le taux d'avancement est de près de 25%. S'adressant aux entreprises réalisatrices, le ministre a insisté sur la nécessité d'une «coordination» entre elles, pour qu'elles puissent achever les travaux simultanément, tout en adoptant le système de travail 3x8 (trois équipes différentes se relayant sur le même poste pour une durée de 8 heures chacune). «L'achèvement des murs de soutènement permettra d'accélérer la réalisation des travaux primaires et secondaires», a-t-il ajouté. Ce chantier englobe trois écoles primaires, un

CEM, un lycée, une polyclinique, et un siège de sûreté urbaine, selon l'exposé présenté par le directeur local des équipements publics. Toujours, selon le même communiqué du ministère de l'Habitat, M. Belaribi a recommandé aux services concernés la réalisation d'un autre CEM. Il a, en outre, fixé à «fin du mois de mai au plus tard, le lancement des travaux de quatre équipements publics et la fin juin prochain pour le coup d'envoi des travaux des équipements publics restants». Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a, également, instruit les responsables en charge des travaux de l'impératif de la réduction des délais de réalisation à 10 mois

pour le lycée, 8 mois pour la polyclinique et le CEM et 6 mois pour les trois écoles primaires. La même source a précisé que M. Belaribi a recommandé au directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) d'affecter des locaux pour les services postaux et la Sonelgaz, pour une annexe communale et des sièges pour les ressources en eau et Algérie Télécom. Le communiqué du ministère de l'Habitat a souligné la «poursuite des travaux» et «la coordination des efforts avec l'entreprise Sonelgaz», au même titre que les raccordements aux réseaux d'eau potable.

H. H.

Crédit populaire d'Algérie - CPA

## Ouverture d'un espace de services digitaux à Bab Ezzouar

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a procédé à l'inauguration de son troisième espace digital en libre-service, dans le cadre de la dématérialisation et l'amélioration des services de cette banque publique. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée, mardi soir, à la Cité 5 Juillet près de l'agence de la banque à Bab Ezzouar, en présence du DG du CPA, Ali Kadi, du président du Conseil d'administration, Abdelkrim Mahtali, et de nombreux cadres. Dans une déclaration à l'occasion, M. Kadri a indiqué que cette démarche intervenait dans le cadre de la stratégie de modernisation engagée par la banque, à travers l'implémentation de nombreux projets structurants tels que le développement de l'activité monétique et le système d'information de la banque. «Cela s'inscrit ainsi en droite ligne avec les orientations des pou-

voirs publics, visant la digitalisation des établissements financiers et des banques», a souligné M. Kadri, relevant que cette banque publique entend atteindre 20 espaces de services digitaux à la fin du premier semestre 2023. Le DG du CPA a mis en exergue l'importance de cet espace qui facilitera aux clients l'utilisation des services bancaires, désormais fournis dans des espaces sécurisés et ouverts 7/7 et 24h/24. Cet espace digital est doté de deux bornes tactiles connectées, permettant à la clientèle la consultation des comptes, l'accès à l'application e-banking et à l'ensemble des services qu'elle propose, les opérations de virements de compte. Il permet également d'effectuer des opérations de paiement en ligne telles que le règlement des redevances locatives (AADL) ainsi que le paiement des factures et autres presta-

tions auprès des web-marchands. Deux autres automates sont disponibles au niveau de cet espace dont un distributeur automatique de billets (DAB) ainsi qu'un guichet automatique bancaire (GAB) qui permettent aux porteurs de cartes CIB et Edahabia de procéder aux opérations de retrait et de consultation de solde. Les responsables de cette banque publique ont procédé au terme du lancement de l'espace digital à l'inauguration du nouveau siège de la section des affaires internationales du CPA, sis au niveau de la même agence. M. Kadri s'est félicité, dans ce cadre, du rendu de la réhabilitation du siège, engagée pour fournir aux clients un meilleur accueil et aux personnels les conditions optimales pour l'accomplissement de leurs missions.

Ali B.



## Trois postes avancés mixtes protection civile-forêts anti incendies Ils entreront en service dès juin prochain à Khenchela

Trois postes avancés mixtes protection civile-forêts de lutte contre les incendies seront mis en service «début juin prochain» dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Conservation des forêts.

La campagne de lutte contre les feux de forêt et de récoltes qui débutera le 1<sup>er</sup> juin, verra la mise en service de trois postes avancés mixtes d'agents de la protection civile et de forestiers au niveau des forêts de la wilaya de Khenchela, a indiqué le conservateur des forêts de la wilaya Djeddi Akazi. Un premier poste sera ainsi installé dans la localité d'Azza-Bedaa, dans la commune de Lemsara, pour protéger la forêt de Beni Melloul, un deuxième à Aïn Guiguel, dans la commune de Tamza, pour les forêts d'Ouled Yakoub et un troisième à Bouleghmène pour veiller sur les forêts de Taouzianet, a précisé le même responsable, soulignant que les travaux d'aménagement de ces postes débiteront dans les prochains jours. Les postes avancés seront occupés par des sapeurs-pompier et des forestiers en H24 durant toute la période de lutte contre les feux de forêt allant du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre de sorte à assurer une

intervention rapide en cas d'incendie jusqu'à l'arrivée des renforts des autres unités, a précisé la même source. Début juin verra également l'installation de la colonne mobile constitué de 17 véhicules 4x4 de lutte contre les incendies, d'un camion-citerne de 3000 litres, 150 sacs à dos pour l'intervention dans les incendies de forêt, 15 scies automatiques et 250 unités de matériels légers, a détaillé M. Akazi. Dix-huit brigades mobiles constituées de 134 agents forestiers dont 26 saisonniers et 32 gardes des tours de surveillance d'alerte précoce en cas d'incendie seront en outre mobilisées, a-t-il ajouté. L'entreprise régionale de génie rural a procédé, au côté de 12 autres entreprises privées, au nettoyage de 1830 hectares d'aires forestières parcourues par des incendies et l'enlèvement de 170 000 m<sup>3</sup> de bois brûlés dans le cadre de la préparation de la campagne 2023 de lutte contre les feux de forêt, a ajouté le conservateur local des forêts.

M. E. H.



## Journée d'étude sur les métiers de communication en Algérie à Constantine Le marketing de contenu pour améliorer les performances financières

Les participants à une journée d'étude sur «les métiers de communication en Algérie à l'heure de l'environnement numérique : orientations nouvelles dans un monde changeant», tenue, mardi, à l'université Salah-Boubnider Constantine-3, ont invité les entreprises économiques à s'orienter vers le marketing de contenu pour améliorer les performances financières et assurer leur pérennité. Les intervenants durant la rencontre, co-organisée par le laboratoire de sociologie de la communication et l'unité de recherche sur les nouvelles orientations des métiers de la communication en Algérie, ont relevé que le recours au marketing de contenu pour les biens et services sur les diverses plateformes numériques satisfait les besoins des clients et augmente la demande sur ces biens et services de sorte à toucher le plus grand nombre de clients et consolider la place des entreprises sur le marché. Le Dr Yacine Djebablia a estimé, dans son intervention «le créateur de marketing de contenu sur les réseaux sociaux», qu'il était «impératif pour les entreprises de recourir à la création de contenu qui parvient au récepteur d'une manière qui fait appel aux divers médias dont la parole, le texte, les symboles, les vidéos et arts multiples». Le marketing de contenu repose sur le fait que «l'entreprise économique est tenue dans son offre promotionnelle d'offrir une chose de valeur pour obtenir en contrepartie une chose de valeur»,

a-t-il noté considérant que l'entreprise doit utiliser le marketing de contenu pour attirer l'attention, élargir ses agents et accroître la visibilité de la marque et sa crédibilité. Le Dr Bouchra Kermiche de la même université a relevé que devant l'augmentation des taux d'utilisation des réseaux sociaux et de la chute de l'audience des télévisions, les entreprises économiques ont adopté en Algérie le marketing de contenu en se dirigeant vers la publicité sur les pages des créateurs de contenu et des influenceurs sur les réseaux sociaux. Cette orientation, a souligné l'universitaire, ne garantit pas seulement la visibilité du produit et du service de la marque, mais incite le récepteur à les acheter conformément aux recommandations de l'influenceur ou de la figure artistique ou sportive. Mme Radia Beldjoudi, journaliste et présidente de la commission d'information et des nouvelles technologies à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Constantine, a considéré que le numérique a fini par jouer un rôle vital au sein des diverses institutions en termes d'amélioration des performances, de réduction des coûts et de renforcement de la compétitivité. L'intervenante a estimé impératif d'accompagner cette évolution par le recours aux multiples moyens de nature à raffermir la relation avec l'environnement, améliorer les prestations et réaliser des économies en termes de temps et d'efforts.

Batna

## Appel à accroître les campagnes de sensibilisation au don d'organes

Des spécialités ont plaidé, mardi à Batna, en faveur de l'impérative intensification des campagnes de sensibilisation au don d'organes de la part, notamment de donneurs en état de mort cérébrale. Au cours d'une journée de sensibilisation initiée par la direction locale de la santé en coordination avec le CHU de Batna, des médecins spécialistes ont affirmé que «cette opération permet de sauver les vies de malades menacés de mort par le dysfonctionnement de certains de leurs organes vitaux». Les participants ont souligné que «certains organes ne peuvent être prélevés que d'une personne en état de mort cérébrale à l'exemple du cœur, du poumon, de la corne et même du foie». Pour la professeure, Soumia Maysoume, chef du service de néphrologie au CHU de Batna, ceci présente surtout une opportunité pour les insuffisants rénaux qui ne trouvent pas de donneurs pour multiples raisons dont l'incompatibilité des tissus ou des groupes sanguins. La même praticienne a évoqué le succès des greffes de reins effectuées à Batna devenue leader national dans ce domaine avec 667 greffes réussies depuis 2014 dont 65 réalisées au profit d'enfants, soulignant la greffe très délicate faite sur un enfant pesant moins de 11 kg qui constitue, a-t-elle noté, «une première à l'échelle africaine». «Aujourd'hui, nous ambitionnons de transplanter cet organe d'une personne en état de mort

cérébrale vers un malade vivant», a ajouté cette spécialiste rappelant qu'en 2018, le staff médical de Batna est parvenu à greffer un rein prélevé sur une personne en état de mort cérébrale de Constantine sur un malade de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. De son côté, le Pr Othmane Chinar, membre du staff médical des greffes rénales de Batna, a mis l'accent sur la conjugaison des efforts pour multiplier les opérations de sensibilisation au sein de la société en faveur du don d'organes dont les reins des personnes en état de mort cérébrale. Le directeur de wilaya de la santé, Hamdi Chagouri, a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une caravane ayant touché plusieurs daïras de la wilaya pour être clôturée dans la ville de Batna de sensibilisation au don d'organes, notamment de personnes en état de mort cérébrale surtout que la wilaya cumule des expériences réussies de greffes de foie, de la corne et moelle osseuse. Il a également relevé qu'un centre de greffe des organes a été réalisé au CHU de Batna et se trouve actuellement au stade d'installation des équipements. Cette rencontre s'est déroulée en présence d'imams, de médecins et d'universitaires spécialisés en psychologie, sociologie et droit ainsi que de patients atteints d'insuffisance rénale ayant bénéficié de greffe rénale.

Islam Chiheb

## Tébessa Mise en service d'un nouveau transformateur à Bir Deheb

Un nouveau transformateur d'une puissance de 30 MVA (méga volt ampère) a été mis en service à la centrale de Bir Deheb dans la wilaya de Tébessa en vue d'alimenter en énergie électrique plusieurs communes de la wilaya, a-t-on appris, mercredi, auprès de la cellule de communication de la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. La mise en service du transformateur, soutenu par deux sources d'alimentation, a mobilisé une enveloppe de 450 millions de dinars. L'opération a été inscrite au programme établi en prévision de la saison estivale 2023 pour répondre à la hausse de la demande en énergie électrique dans plusieurs communes de la wilaya, a-t-on relevé. La Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz a prévu dans le cadre du même programme, 46 opérations dans plusieurs communes, devant être réceptionnées au premier semestre de l'année en cours. Il est prévu en outre l'installation de 36 transformateurs électriques pour renforcer le réseau d'électricité de basse tension dans la région d'Ouled Zeid, commune d'El Oglia, cité 24 logements à Chréa, mehta Chertane (Aïn Deheb), Mehta Laâraïbia (Boulhaf Dir), les régions de Bezkal, El Baghdadi, El Tercha, El Braka et Draâ Zenad dans la commune d'El Ma Labiod, les cités Filèdj, Lamrani, Douar Okacha, Oum Chouicha, El Mourakab, Ouled Chiboun à Bir El Ater, ainsi que Djareh dans la commune de Ferkane. Le montant mobilisé pour la réalisation de ces projets a atteint 335 millions de dinars pour un réseau de distribution de 60,46 km, a-t-on indiqué de même source.



## El Bayadh

## Vers une couverture globale en électricité à tous les citoyens et investisseurs

Le ministère de l'Energie et des Mines a pour priorité de garantir la couverture des besoins en électricité à tous les citoyens et investisseurs du pays, a affirmé, mardi, à El Bayadh, le responsable du secteur, Mohamed Arka.

Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, en compagnie des présidents généraux de Sonelgaz et de Naftal, respectivement Mourad Adjel et Abdelkader Chafi, le ministre de l'Energie et des Mines a indiqué que la stratégie de son département ministériel vise à assurer une couverture globale du réseau d'électricité à tous les citoyens et investisseurs dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture. Inaugurant la station mobile de transfert et de distribution de l'électricité de 30/60 kilovolts qui alimente la zone industrielle de la commune de Rogassa et la zone d'activités de la commune d'El Bayadh, M. Arkab a affirmé que les moyens financiers sont disponibles, soulignant que la production de l'électricité au niveau national est abondante. Le ministre a mis l'accent également sur le raccordement des zones industrielles, zones d'activités et périmètres agricoles au réseau d'électricité dans le cadre du programme du Gouvernement portant sur l'accompagnement des investisseurs pour relancer leurs différents projets, réaliser la croissance et créer des postes d'emploi au travers l'ensemble des wilayas. M. Arkab a salué les efforts déployés par Sonelgaz qui procède à la réalisation de différents projets liés au raccordement au réseau d'électricité, notamment pour sa célérité dans leur concrétisation, comme c'est le cas de la station mobile réalisée en deux mois avec un coût de 200 millions de dinars dégagé du budget de ce groupe, et ce, dans le cadre de la stratégie de l'Etat portant sur la transition énergétique. Le ministre de l'Energie et des Mines a annoncé que la wilaya d'El Bayadh est concernée par le projet de production de l'électricité à travers les stations d'énergie solaire pour une capacité de production de 15 000 mégawatts que l'Etat œuvre à concrétiser dans plusieurs wilayas du pays. Par ailleurs, Mohamed Arkab a souligné que le raccordement de différentes régions au réseau de gaz naturel est aussi parmi les priorités de l'Etat, affirmant qu'il est question de prendre en charge toutes les régions éloignées, soit à travers le gaz naturel pour les zones proches des réseaux de transport ou en s'appuyant sur les citernes de gaz propane pour les zones éloignées. Dans ce cadre, il a indiqué que la coordination s'opère avec le secteur de l'Industrie pour augmenter la production de citernes de gaz propane du pays et répondre ainsi à la demande de ces équipements destinés aux zones d'ombre. Il sera procédé avant l'hiver prochain à la fourniture de 250 citernes de gaz propane dans la wilaya d'El Bayadh. Le ministre s'est enquis des conditions de travail au centre de conversion des véhicules au gaz de pétrole liquéfié (GPL) au chef-



lieu de wilaya. A l'occasion, le PDG de Naftal a fait savoir que 700 000 véhicules utilisent actuellement ce carburant dans le pays, signalant que l'année dernière plus de 14 000 véhicules se sont reconvertis au GPL et circulent avec cette énergie amie de l'environnement. Il est attendu vers la fin de l'année en cours d'atteindre 1 million de véhicules circulant au GPL. Dans le village «Wafak» (commune d'El Bayadh), M. Arkab a procédé à la mise en service d'un réseau de distribution publique de gaz naturel au profit de plus de 140 bénéficiaires sur un linéaire de 13 km de transport et d'un réseau de distribution de plus de trois kilomètres (3 km). Le ministre poursuivra sa visite dans la wilaya d'El Bayadh en présidant, à Dhayat El Bagra, dans la commune de Brezina, l'inauguration d'une station mobile de production de l'électricité par gaz de 20 mégawatts, de même qu'un projet de raccordement d'exploitations agricoles au périmètre agricole «Bahria» à partir de cette station.

K. F.

Biskra  
Trois opérations de réhabilitation des palmiers d'oasis à El Kantara

La commune d'El Kantara (60 km au nord de Biskra), a bénéficié de trois opérations de réhabilitation des palmiers des oasis, a indiqué, mercredi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC). M. Okba Hafnaoui a déclaré à la presse que les trois opérations consistent à restaurer et équiper trois forages dont celui de «Kaous Skhoun» d'une profondeur de 500 à 900 m, le forage d'El Fedj d'une profondeur de 400 m, la réalisation d'un réseau d'irrigation de 10 km de séguis et de conduites principales et secondaires pour faciliter l'irrigation des vergers, ainsi que le raccordement des forages au réseau électrique, a précisé le même responsable. Le président de l'APC d'El Kantara estime que ces projets revêtent une importance cruciale, du point de vue de la protection et la conservation du patrimoine phénicien, ainsi que la restauration du couvert végétal et la remise en fonction des anciens réseaux de séguis. La commune d'El Kantara abrite des oasis couvrant une superficie de plus de 170 ha, elles ont connu une dégradation du fait de la sécheresse des oueds ces dernières années, les responsables de la commune ont programmé ces opérations pour stopper la menace de désertification.

Publicité

## République Algérienne Démocratique et Populaire

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
CITÉ SASSI BOUHLAFAA WILAYA DE LAGHOUAT  
NIF : 001303019002462

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : 07/2023

Intitulé de l'opération : réalisation et équipement d'un hôpital 60 lits à BELIL  
N° Opération : NK.5.731.1.262.103.10.01

La direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant la réalisation des travaux d'achèvement hôpital 60 lits à BELIL Selon les lots suivants :

Designation des lot	Qualification demandée
Lot N° 01 -> Achèvement du bloc principale. - Electricité (courant fort) - Electricité (courant faible) - Chauffage centrale + climatisation - Faux plafond +gard corps +main courante - ascenseur - Aménagement extérieur + réseau divers (VRD) + locaux techniques	Qualifiées en bâtiment catégorie (5) et plus (activité principal) + des attestations de bonne exécution type « D » ou moins une attestation + la somme des chiffres d'affaire pour les cinq dernières années (2017-2018-2019-2020-2021) supérieure ou égale à 500.000.000,00 DA
Lot N° 02 - Fluides médicaux - Evaporateur oxygène	Agréé dans la spécialité par le ministère de santé +une attestation de bonne exécution similaire à l'objet du cahier des charges ou moins une attestation + la somme des chiffres d'affaire pour les cinq dernières années (2017-2018-2019-2020-2021) supérieure ou égale à 200.000.000,00 DA
Lot N° 03 - Revêtement spéciaux	Agréé dans la spécialité par le ministère de santé +une attestation de bonne exécution similaire à l'objet du cahier des charges + la somme des chiffres d'affaire pour les cinq dernières années (2017-2018-2019-2020-2021) supérieure ou égale à 100.000.000,00 DA

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges, auprès DE LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité Sassi Boulafaa-Laghouat).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, L'offre technique et L'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre «lot N° : ..... à l'hôpital 60 lits à BELIL », «L'offre technique» ou «L'offre financière» selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» appel d'offres N° : /2023 et l'adresse du maître d'ouvrage

**L'offre de candidature:** il doit comporter les pièces suivantes :

Une déclaration de candidature, Une déclaration de probité, Les statuts pour les sociétés, Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, capacité professionnelle : qualification, agrément, capacité financières : les bilans financiers et référence bancaire, capacités techniques : moyens humains et moyens matériels + références professionnelles..... voire article 07 du cahier des charges.

**L'offre technique:** il doit comporter les pièces suivantes :

-Une déclaration à souscrire, Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté », Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel

**L'offre financière:** il doit comporter les pièces suivantes : (Lettre de soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, analyse de prix forfait et global).

Les offres doivent être déposées auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité sassi bouhlafaa-Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à (10 H et 30 m).

L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidature, des offres technique et financière intervient pendant la même séance s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à 11 h, ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'à jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 15 jours + 03 mois à compter de la date limite de dépôts des offres.

L'Echo d'Algérie : 13/04/2023

Anep : 2316 009 128

## République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE LAGHOUAT

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Code fiscal : 099 10 301 04 3920

## Avis d'appel d'offre national ouvert N° 01/2023

La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Laghouat, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Acquisition denrées alimentaires, légumes fruits et viandes rouge et blanche pour l'année 2023

- Lot N° 01 : alimentation général
- Lot N° 02 : légume et fruit
- Lot N° 03 : viande rouge et blanche et œufs

Les commerçants qui remplissent les conditions suivantes :

Producteurs, grossistes et détaillants des denrées alimentaires ceux qui possèdent un commerce et exercent leurs activités dans la commune de Laghouat concernée et intéressée par cette annonce, retire le cahier des charges auprès de :

La Direction de l'Administration Locale -DAL- Bureau des Marchés et des programmes, siège de la wilaya de Laghouat.

Le délai accordé pour la préparation des offres est de 10 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale et au BOMOP 14H00

Les soumissions doivent comporter un dossier de candidature, un dossier technique et un dossier financier. Insérés dans 03 enveloppes séparées et cachetées, indiquant la mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financier »

Les (03) enveloppes doivent être insérées dans une seule enveloppe extérieure contenant les trois enveloppes, doit être anonyme et ne comporter que la mention suivante :

A Monsieur Le Directeur de l'Administration Locale -DAL-  
A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres  
Appel d'offre national ouvert avec exigence minimales N°01/2023

A/ Une offres technique comprenant :

- Une déclaration de candidature
- Une déclaration de probité
- Tout les document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou , le cas échéant (Références professionnelles, Registre de commerce ...)
- La déclaration à souscrire
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté »
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret Présidentiel N° 15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

B/ Une offre financière comprenant :

- la lettre de soumission.
  - Le bordereau des prix unitaire
  - Le devis quantitatif et estimatif et la soumission signé et datée.
- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la date de préparation des offres à (14H : 00). L'ouverture des plis aura lieu le même jour à (14H : 30) au siège de la Direction de l'Administration Locale siège de la wilaya de Laghouat.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 03 Mois + 10 jours.

Cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis

L'Echo d'Algérie : 13/04/2023

Anep : 2316 009 144



# Google ouvre une page pour informer des «mises à jour expérimentales» de son IA Bard

Google ouvre une page pour informer des «mises à jour expérimentales» de son IA Bard, une démarche de transparence qui devrait lui faire gagner des points. Depuis le lancement de son intelligence artificielle (IA) Bard il y a quelques mois, Google ne cesse de la qualifier de «service d'IA conversationnelle expérimental».

La firme de Mountain View explique qu'elle améliore constamment ses modèles, mais sans endroit centralisé pour savoir ce qui a changé, il peut être difficile de se tenir informé de ce qu'elle est effectivement capable de faire. Dans un esprit d'ouverture et de transparence quant au développement de Bard, le géant américain a créé une nouvelle page de «mises à jour expérimentales» sur laquelle quiconque peut trouver des informations sur les dernières mises à jour en date de Bard, notamment les nouvelles fonctionnalités et les correctifs de bugs. Jusqu'à présent, chaque mise à jour publiée sur cette page intègre une section «quoi» et une autre «pourquoi». En ce qui concerne la page de mises à jour en elle-même, Google explique l'avoir créée pour que «les gens puissent avoir un endroit facile où trouver les dernières mises à jour de Bard, pour pouvoir les tester et faire des retours.» Google a ajouté deux autres annonces dans ce même post. La première explique qu'il y a désormais des options de recherche additionnelles lorsque l'on clique sur «Google it». L'autre est une mise à jour

des compétences de Bard en ce qui concerne les mathématiques et la logique, et Google explique que Bard ne donne pas toujours les bonnes réponses dans ces domaines – quelque chose que l'entreprise tente de corriger -. Cette amélioration survient peu de temps après que Google annonçait faire passer Bard à un modèle de langage plus évolué.

## Une démarche de transparence qui devrait lui faire gagner des points

Bien que les explications soient assez succinctes et vagues quant aux motivations derrière ces mises à jour de Google, c'est un très bon pas dans la bonne direction pour donner au grand public davantage de connaissances quant à Bard. De plus, à une période où les professionnels de l'industrie et le public en général s'inquiètent de plus en plus des avancées non encadrées dans les technologies de l'IA, la transparence de Google devrait faire gagner au géant quelques précieux points de confiance.



## Notre manière de dormir aurait un effet sur notre cerveau



Sur le dos, le ventre, le côté... comment dormez-vous ? La position latérale présenterait de nombreux avantages et permettrait de mieux évacuer «les déchets» accumulés dans le cerveau et prévenir les maladies neurodégénératives, telles que l'Alzheimer, la sclérose latérale amyotrophique (SLA) et Parkinson. C'est ce qu'affirme une étude sur des rongeurs, publiée dans le journal «The Conversation». Dormir sur le côté serait bénéfique, mais cette position a-t-elle réellement un effet sur la santé cérébrale ? Cette question peut paraître incongrue, mais elle est prise très au sérieux par la communauté scientifique. L'étude a révélé que la

clairance glymphatique est plus efficace en position latérale. Les raisons sont encore méconnues, mais cela est peut-être dû aux effets de la gravité, de la compression et de l'étirement du tissu cérébral. Sorte de tout-à-l'égout, le système glymphatique est une voie d'élimination des déchets dépendant des cellules gliales dans le cerveau qui évacue les protéines toxiques et les produits métaboliques. Ce processus cérébral est généralement désactivé lorsque nous sommes éveillés, mais il se met en marche pendant le sommeil pour distribuer les composés essentiels au fonctionnement du cerveau et éliminer les déchets toxiques.

## La façon dont on utilise l'ordinateur détecte le stress au bureau, selon une étude

La façon dont les gens tapent et utilisent la souris sur ordinateur peut être un meilleur indicateur de stress que leur rythme cardiaque, ont indiqué, mardi, des chercheurs suisses, estimant que leur modèle pourrait aider à prévenir le stress chronique. «La façon dont on tape sur notre clavier et dont on bouge notre souris semble être un meilleur indicateur de notre niveau de stress que notre fréquence cardiaque dans un environnement de travail au bureau», a déclaré la mathématicienne et auteure de l'étude, Mara Nagelin. Pour cette étude, des chercheurs de l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ) ont observé 90 participants dans un laboratoire effectuant des tâches de bureau proches de la réalité, comme la planification de rendez-vous ou l'enregistrement et l'analyse de données. Ils ont enregistré le comportement de la souris et du clavier des participants ainsi que leur fréquence cardiaque, et ont régulièrement demandé aux participants à quel point ils se sentaient stressés. Alors que certains participants ont été autorisés à travailler sans être dérangés, la moitié du groupe a été interrompue à plu-

sieurs reprises par des messages de chat et a également été invitée à participer à un entretien d'embauche. Les chercheurs ont établi que les personnes stressées tapent et déplacent leur souris différemment des personnes détendues. «Les personnes stressées déplacent la souris plus souvent et moins précisément et couvrent de plus longues distances sur l'écran», a affirmé Mme Nagelin. Les chercheurs ont également constaté que les personnes qui se sentent stressées au bureau font plus d'erreurs lorsqu'elles tapent et ont tendance à écrire par à-coups, avec de nombreuses brèves pauses. Les personnes détendues, en revanche, prennent moins de pauses mais plus longues, lorsqu'elles écrivent sur leur ordinateur, ont-ils constaté. Le lien entre le stress et le comportement du clavier et de la souris peut être expliqué par la théorie dite du bruit neuromoteur. «L'augmentation des niveaux de stress a un impact négatif sur la capacité de notre cerveau à traiter l'information. Cela affecte également nos capacités motrices», a expliqué la psychologue et co-auteure Jasmine Kerr. Les chercheurs ont estimé qu'il était



urgent de trouver des moyens fiables permettant de détecter un stress accru, soulignant qu'un employé sur trois en Suisse souffre de stress au travail. «Les personnes touchées ne se rendent souvent pas compte que leurs ressources physiques et mentales diminuent jusqu'à ce qu'il soit trop tard», a-t-on assuré. Ils testent actuellement leur modèle à l'aide d'une application, avec des

données enregistrées auprès d'employés suisses qui ont accepté que l'utilisation de souris et de clavier, ainsi que leur fréquence cardiaque, soient enregistrées lorsqu'ils travaillent. Les résultats sont attendus d'ici la fin de l'année. «Nous voulons aider les travailleurs à identifier rapidement le stress, pas créer un outil de surveillance pour les entreprises», ont assuré les auteurs de l'étude.

## Etats-Unis : la drogue «tranq» désignée menace pour la nation



Les Etats-Unis ont annoncé, mercredi, désigner comme «menace émergente» la xylazine, surnommée «tranq», afin notamment de pouvoir débloquer des fonds pour lutter contre cette drogue faisant déjà des ravages dans le pays. «C'est la première fois dans l'histoire de notre nation qu'une substance est désignée comme menace émergente», a déclaré lors d'une conférence de presse le Dr Rahul Gupta, directeur du bureau chargé de la lutte contre les drogues à la Maison-Blanche. La xylazine, autorisée comme sédatif et analgésique vétérinaire depuis 1972 par l'Agence américaine des médicaments (FDA), n'est pas approuvée en dehors d'un usage sur les animaux. Chez l'humain, sa consommation peut ralentir la respiration et le

rythme cardiaque à des niveaux dangereux, et provoquer des infections qui peuvent mener jusqu'à des amputations de membres. Entre 2020 et 2021, la détection de xylazine par l'agence anti-droge américaine (DEA) a augmenté de quasiment 200% dans le sud du pays, et plus de 100% dans l'Ouest. La désignation en tant que menace émergente doit permettre d'utiliser des fonds demandés par le Président Joe Biden au Congrès américain dans son budget 2024, a expliqué M. Gupta. «Nous avons besoin du soutien du Congrès», a-t-il plaidé, afin de ne pas avoir à rediriger de l'argent dédié à d'autres causes. «Il ne s'agit pas d'un problème concernant les Etats» démocrates ou républicains, «c'est le problème de l'Amérique», a-t-il martelé.



## Sahara occidental

# Le revirement de Madrid est contraire au droit international, selon des procureurs espagnols

L'Union progressiste des procureurs espagnols (UPF) a regretté le revirement du chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, sur le conflit au Sahara occidental, soulignant que sa nouvelle position est «contraire au droit international et aux obligations contractées par l'Espagne».

«L'Union progressiste des procureurs regrette le changement de cap de la politique internationale que vous avez mené par rapport au processus inachevé de décolonisation du Sahara occidental», a écrit l'UPF dans une lettre ouverte adressée à Sanchez, soulignant que son soutien au sinistre plan d'«autonomie» proposé par le Makhzen «ne respecte pas le plan de paix de 1991 que le Royaume du Maroc lui-même a signé avec le Front Polisario, plus tard approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU». Ce revirement «aggrave les positions tenues par nos gouvernements précédents et ce, qui est encore plus inquiétant, contrevient au droit international actuel», a ajouté l'UPF. Rappelant, dans ce contexte, que l'ONU considère depuis 1963 le Sahara occidental comme un territoire non autonome et devrait donc être décolonisé par un référendum d'autodétermination, l'UPF a souligné que «l'Espagne ne s'est pas effectivement

acquittée des obligations découlant de son statut de puissance administrante du territoire». A ce titre, «et conformément aux dispositions de la Charte des Nations unies, l'Espagne a le devoir de promouvoir l'aide et les intérêts du peuple sahraoui, afin d'obtenir son progrès social, économique, politique et éducatif (...) et de transmettre des informations périodiques à l'ONU sur la situation dans laquelle se trouve ce peuple», a noté l'Union progressiste des procureurs espagnols. Avant de conclure : «C'est à partir de ce cadre constitutionnel et en rappelant les obligations contractées par notre pays, non seulement en tant que membre de l'Union européenne et de la communauté internationale, mais, fondamentalement, en tant que puissance administrante, que nous souhaitons que vous, en tant que chef du gouvernement espagnol, adoptiez les mesures nécessaires pour assurer le respect de toutes les obligations internationales par l'Espagne, afin de permettre l'organisation du

référendum sur l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

## La commission parlementaire du Timor oriental réaffirme son soutien à la cause sahraouie

La commission de soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination au sein du Parlement du Timor oriental a réaffirmé, mardi, son soutien à la lutte légitime du peuple sahraoui. Lors d'une réception offerte en l'honneur de l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Dili, M. Abba Malainin, le président de la Commission parlementaire, M. Aderito Hugo da Costa a réaffirmé la position forte et ferme de soutien à la cause légitime du peuple sahraoui, rapporte l'agence de presse sahraouie (SPS). Les deux parties ont abordé, à cette

occasion, les derniers événements liés à la question sahraouie et d'autres questions d'intérêt commun. La Commission parlementaire présidée par M. da Costa est composée de représentants de tous les partis présents au Parlement. Dernièrement, lors des travaux de la 52<sup>e</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies, à Genève (Suisse), le Timor oriental a attiré l'attention du Conseil des Droits de l'Homme sur la situation tragique que vit le peuple sahraoui dans les territoires occupés et sur la poursuite des violations marocaines des Droits de l'Homme à l'égard des civils sahraouis, ainsi que sur l'échec de la communauté internationale dans ses efforts visant à trouver une solution politique au conflit. Une solution supposée garantir au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à la liberté et à mettre fin à l'occupation marocaine conformément à la charte des Nations unies.

## Palestine

## Le roi de Jordanie appelle à la cessation de toutes les mesures unilatérales qui violent le statu quo historique et juridique à Al Qods

Le roi Abdallah II de Jordanie a exhorté, mardi, la communauté internationale à s'opposer aux mesures qui sapent le statu quo historique et juridique dans les Lieux Saints d'Al Qods et incitent à la violence dans les territoires palestiniens. Le roi Abdallah II a confirmé, dans des communiqués de presse conjoints avec le Premier ministre japonais Fumio Kishida, dans la capitale japonaise Tokyo, en marge des pourparlers bilatéraux et élargis, le besoin urgent d'arrêter toutes les mesures unilatérales qui violent le statu quo historique et juridique dans les Lieux Saints islamiques et chrétiens d'Al Qods. Le roi Abdallah II a souligné : «C'est une condition préalable pour arrêter la dangereuse escalade, travailler vers le calme et créer un horizon politique qui préserverait les chances d'une paix juste et durable basée sur la solution à deux Etats». «Rappelons-nous tous que la paix entre les Palestiniens et les Israéliens fait partie intégrante de la prospérité et de la paix pour toute la région et tous ses peuples», a-t-il ajouté, exprimant ses remerciements au Premier ministre japonais pour la position claire de son pays à cet égard. Il a fait référence à la principale voix du Japon en appelant à la paix au Moyen-Orient, notamment par le biais de l'initiative «Corridor pour la paix et la prospérité». Pour sa part, le Premier ministre japonais Kishida a appelé à faire preuve de retenue et à arrêter les mesures unilatérales qui compromettent la solution à deux Etats, afin d'éviter une nouvelle détérioration de la situation. Le Premier ministre japonais a estimé que le rôle de la Jordanie dans la garde hachémite des Lieux Saints islamiques et chrétiens à Al Qods est «extrêmement important». Kishida a souligné que le Japon renforcera ses initiatives, y compris l'initiative «Corridor pour la paix et la prospérité», afin de contribuer à renforcer la confiance entre les deux parties.

### La CPI appelée à travailler «sérieusement» sur la question palestinienne

Un centre palestinien des Droits de l'Homme a appelé, mardi, la Cour pénale internationale (CPI) à «travailler sérieusement sur la situation en Palestine», suite au meurtre d'un jeune garçon à Ariha par des balles de

l'armée d'occupation sioniste. Par le biais d'un communiqué, le Centre palestinien pour les Droits de l'Homme a déclaré que «l'assassinat du garçon Mohammad Fayeze Awadat, par l'armée d'occupation, fait partie des crimes de guerre et des meurtres résultant d'un usage excessif de la force». Le Centre a appelé la communauté internationale à «prendre des mesures immédiates pour mettre fin aux crimes de l'occupation et aux doubles standards dans l'application du droit international», exhortant le procureur de la CPI «à travailler sérieusement sur la situation en Palestine». Lundi, le ministère palestinien de la Santé a annoncé qu'un Palestinien était tombé en martyr et d'autres blessés par des balles de l'armée d'occupation lors de son raid sur le camp d'Aqabat Jaber à Ariha, en Cisjordanie occupée.

### L'occupant sioniste continue d'intensifier ses mesures militaires dans la vallée du Jourdain

Les forces de l'occupation sioniste continuent pour la cinquième journée consécutive d'intensifier leurs mesures militaires strictes au barrage militaire d'Al Hamra dans le nord de la vallée du Jourdain en Cisjordanie occupée, ont indiqué des sources locales palestiniennes. D'après ces sources citées par l'agence de presse Wafa, les soldats sionistes stationnés sur le barrage ont arrêté et fouillé les véhicules des Palestiniens et ont vérifié leurs cartes d'identité, ce qui a causé un embouteillage monstre. De plus, les forces d'occupation ont fermé les routes secondaires utilisées par les Palestiniens comme alternative aux routes principales fermées. Le barrage militaire d'Al Hamra a été installé par les forces sionistes sur un contournement des routes reliant les villes de la Cisjordanie occupée et les vallées du Jourdain. Les territoires palestiniens occupés font l'objet d'une escalade sioniste dangereuse, notamment dans les Lieux Saints à Al Qods occupée. Le porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abou Roudeina, avait déjà mis en garde contre ces agressions sionistes, affirmant qu'«en franchissant les lignes rouges dans les Lieux Saints, l'occupation risquait de provoquer une grande explosion dans toute la région».

## Arabie saoudite

## La situation en Syrie au centre d'une réunion vendredi à Djeddah

Le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères a fait savoir, mardi, qu'une rencontre de neuf pays arabes aura lieu, vendredi, à Djeddah en Arabie Saoudite, pour débattre de la situation en Syrie. Il s'agit de hauts responsables des six pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG, Bahreïn, Koweït, Oman, Qatar, Arabie saoudite et Emirats arabes unis) et des ministres

d'Egypte, d'Irak et de Jordanie, a annoncé Majed Al Ansari. «L'objectif principal est de discuter de la situation en Syrie», a-t-il déclaré lors d'un point de presse, précisant que l'Arabie saoudite avait convoqué cette réunion «consultative» via le CCG. Il a souligné, à ce propos, qu'«il y a de nombreux développements (...) au sujet des opinions arabes sur le retour de la Syrie

au sein de la Ligue arabe», a dit le porte-parole qatari. Les pourparlers «se concentreront sur l'échange de vues sur cette question et la position de chaque pays sur la situation» en Syrie, a-t-il encore dit. Selon lui, le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Qatar, cheikh Mohammed ben Abdelrahmane Al Thani, participera à la réunion.

## Un an après le coup d'Etat La Birmanie s'enfonce dans la violence

Les généraux birmans ne s'attendaient pas à une telle résistance : un an après leur coup d'Etat contre Aung San Suu Kyi, les poches de rébellion se multiplient et poussent la junte à intensifier sa répression, des violences qui ont fait des dizaines de milliers de déplacés. Le Conseil de sécurité de l'ONU doit se réunir vendredi à huis clos pour étudier la situation, d'après des sources diplomatiques. Le 1<sup>er</sup> février 2021, l'armée birmane mettait fin à une décennie de transition démocratique. Depuis, elle opère une répression sanglante. Près de 1500 civils ont été tués, près de 12 000 arrêtés, d'après une ONG locale qui recense des cas de viols, de torture et d'exécutions extrajudiciaires.

### Le bilan pourrait s'élever à 100 morts en Birmanie

Au moins 50 morts et des dizaines de blessés ont été signalés par BBC Burmese, The Irrawaddy et Radio Free Asia, mais le bilan pourrait s'élever à 100 morts, selon un secouriste d'un groupe rebelle armé contacté par l'AFP. Celui-ci a indiqué la présence d'enfants et de femmes parmi les victimes. La junte au pouvoir a reconnu, dans la nuit de mardi à mercredi, «qu'il pourrait y avoir des personnes portant des vêtements civils», sans évoquer de bilan, par l'intermédiaire de son porte-parole, Zaw Min Tun. Mais l'armée a insisté qu'elle visait un rassemblement d'opposants armés – l'ouverture d'un bureau des Forces de défense du peuple (PDF) –, qu'elle qualifie de «terroristes». Certains des morts étaient des combattants anti-coup d'Etat en uniforme, a assuré le représentant.

### Grèves des contrôleurs aériens en France L'aviation civile demande d'annuler 20 % des vols dans trois aéroports jeudi

La Direction générale de l'aviation civile française (DGAC) a demandé aux compagnies aériennes de renoncer à 20% de leurs vols, jeudi, dans les aéroports de Nantes, Bordeaux et Toulouse, en raison d'une journée de grève contre la réforme des retraites. Les aéroports d'Orly et Roissy —les plus fréquentés de France— ne sont pas concernés par les conséquences de la participation des contrôleurs aériens au mouvement, selon le communiqué diffusé, mardi, par la DGAC. L'ampleur de ces annulations préventives s'avère légèrement inférieure à celles de la précédente journée de mobilisation, le 6 avril, quand quatre plateformes de région avaient été touchées. Ces suppressions d'une partie des programmes de vols au départ et à l'arrivée permettent de les mettre en adéquation avec le nombre de contrôleurs aériens à leur poste et donc d'éviter des perturbations encore plus importantes. En dépit de ces mesures, «des perturbations et des retards sont néanmoins à prévoir» jeudi, a souligné la DGAC dans son communiqué. Outre les aéroports, des perturbations pourront concerner certains centres en route de la navigation aérienne (CRNA), qui guident les avions survolant le territoire français. Etant donné la position géographique de la France, ces grèves ont des effets en cascade sur l'ensemble du trafic aérien européen, ce qui hérisse de nombreux transporteurs étrangers contraints d'annuler ou de retarder des vols.

### Visite de Joe Biden en Irlande du Nord L'Irlande, pays stratégique pour les présidents américains

Joe Biden s'est rendu, mardi 11 avril, en Irlande du Nord, puis en Irlande, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'accord de paix du Vendredi Saint, ayant mis fin à trois décennies de conflit. Descendant d'une famille irlandaise, il sera le huitième président américain en exercice à se rendre dans le pays. Cette visite Coïncide avec le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'accord de paix qui a mis fin à trois décennies de violences. Il devient ainsi le huitième président américain en exercice à se rendre dans le pays de ses ancêtres.



## Turquie

## L'ONU va aider à préserver le patrimoine culturel touché par le séisme

Les Nations unies vont aider à préserver le patrimoine culturel de la Turquie touché par le séisme, dont 60 % des sites ont été endommagés dans une certaine mesure.

Les employés du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ont livré 20 conteneurs aux musées archéologiques des provinces turques de Hatay et Kahramanmaraş pour stocker les artefacts endommagés lors du tremblement de terre. L'opération de livraison de conteneurs marque le début d'un vaste projet du PNUD visant à protéger et à restaurer le patrimoine culturel de la Turquie. L'organisation fournira également au pays des talkies-walkies, des drones et des tablettes, nécessaires pour évaluer les dégâts, créer des cartes des zones endommagées et documenter les artefacts. Dans les semaines à venir, le PNUD aidera le ministère turc de la Culture et du Tourisme à déterminer l'étendue des dommages causés aux musées et aux œuvres d'art. «Ces conteneurs ne sont qu'un début», a déclaré la porte-parole du PNUD, Louise Winton. «Le PNUD recherche actuellement des financements pour soutenir un effort plus large visant à restaurer des milliers de sites du patrimoine culturel endommagés dans toute leur magnifique diversité», a-t-elle ajouté. Selon le ministère de la Culture et du Tourisme turc, il y a 8444 objets du patrimoine historique et culturel dans les 11 provinces de Turquie les plus touchées par le tremblement de terre. A ce jour, les experts ont pu inspecter 2863 sites, et 60 % d'entre eux ont été endommagés dans une certaine mesure. L'évaluation des dégâts est organisée par le gouvernement turc avec le soutien de l'ONU, de l'UE et de la Banque mondiale.



## Béjaïa

## Le chaâbi en vedette des soirées du Ramadhan

A Béjaïa, l'animation du mois de Ramadhan, occupe copieusement autant les espaces restreints que les places publiques. Partout, en effet, loin des grandes démonstrations artistiques dédiées aux foules, l'occasion cette fois-ci a privilégié les réunions populaires modestes en s'ouvrant largement au public des puristes et les passionnés du genre.

L'expérience, à l'évidence, a enchanté et fait retrouver le plaisir, non seulement de la «Qâada», des retrouvailles et de la communion qui sied à ce type musical, mais aussi celui d'entendre des artistes, pas forcément des vedettes, mais qui interprètent généreusement, en sublimant des répertoires qui le sont tout autant. Sofiane Keffi, Tarek Ayad, que d'aucuns jugent dignes héritiers de EL Hachemi

Guerouabi, Hafid Djemai et de Cheikh El Hadi, en sont, entre autres, de ceux-là et qui, à l'occasion, ont fait montre d'un talent et de performances rares, qui n'ont rien à envier aux grands maîtres du chaâbi.

«Ils ont une totale maîtrise de leur art», a concédé Boualem chouali, un mélomane passionné, qui ne rate pas une soirée pour s'y abreuver, allant de la cinémathèque à la salle des fêtes «Vis la joie», ou s'incrétant au café «Boulouisa» pour s'extasier et s'évader. Ces trois «repères» sont les lieux magiques, se caractérisant chacun par une programmation alléchante et de découverte, et au sein desquels de fortes émotions se dégagent. A contrario de la salle des fêtes et de la cinémathèque qui accueillent des concerts en espaces fermés, le

café «Boulouisa», situé en haute ville, est ouvert aux quatre vents et aux passants, privilégié, il est vrai, par son emplacement doté d'une terrasse et d'une petite esplanade, qui donnent le loisir aux férus et aux promeneurs de se divertir, voire de se «transporter». Occasionnellement, un quatrième lieu s'y distingue. Il s'agit de l'esplanade «Daouadji», qui accueille des concerts, pas spécialement dédiés au Chaâbi, mais ouverts sur toute la chanson populaire, avec des artistes connus, à l'instar de H'sinou Fadli, Omar et Kacimou Bourai. En ce mois de Ramadhan, la ville de Béjaïa dans son ensemble semble bien-animée et, au-delà du chaâbi, célébré avec force et goût, les autres genres musicaux n'ont pas été en reste, notamment à la maison de la culture qui, chaque soir,

fait la part belle à la musique moderne et à ses fans. Simou, Iglan, le groupe Am-Zik, Cylia Babou, Aïda Oulmou et Nassima Aït Ammi en ont tous fait leur show, mais en y drainant moins de monde du fait de l'accès payant à leurs spectacles, est-il constaté.

Dans ce registre, assurément c'est la ville d'Akbou qui a focalisé l'attention, avec la programmation à la salle de spectacle de l'hôtel Atlantis, de grande vedettes, dont l'inénarrable Mohamed Allaoua, qui, deux jours durant, a fait vibrer tout le public de la vallée de la Soummam. C'est aussi le cas de la ville d'Amizour qui a vibré avec des galas musicaux et du théâtre, dont l'alternance a donné une résonance particulière à l'animation de ce mois de Ramadhan.

65<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'équipe de football du FLN  
Des messagers dans le monde au service de la cause algérienne

Le 13 avril 1958 est né d'une nouvelle philosophie de la Révolution, un onze à nul autre pareil dans l'histoire du football : la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN), constituée de joueurs qui ont tout abandonné, dont une riche carrière professionnelle et pour certains la Coupe du monde de 1958 en Suède pour porter, sur tous les continents, la lutte de libération nationale. Malgré l'interdiction de la Fifa de jouer et, surtout, de ne pas reconnaître le statut de cette équipe sur intervention de la France, le «Onze de l'Indépendance» comme on l'appelait à l'époque, obtint très vite un énorme succès politique et diplomatique en Asie, en Europe et en Afrique où les joueurs de l'équipe du FLN obtiennent autant des succès sur les terrains de football qu'un soutien international jamais enregistré jusque-là pour une équipe de football, porte-voix de la lutte de libération d'un peuple. Ils sont là où les missions sont les plus difficiles, en particulier celle, sur les stades de football du monde, d'être les ambassadeurs de l'Algérie combattante, de la Révolution. L'indépendance acquise, ils ont poursuivi leur mission : celle de doter le football algérien de ses premières lettres de noblesse, ses premiers titres continentaux. Eux, ce sont ceux qui ont fait partie et porté haut son étendard, celui de l'Algérie combattante, l'équipe de football du FLN/ALN, composée et pensée par un orfèvre nommé Boumezzrag, par les plus grands joueurs de football que les clubs de la France métropolitaine comptaient dans leurs rangs. Les Oualiken, Bentifour, Mustapha Zitouni, Mohamed Maouche, Rachid Mekhloufi, Abdelhamid Zouba, Abdelhamid Kermali, Saïd Amara, Abderrahmane Ibrir et toute l'équipe du FLN qui comptait 33 joueurs professionnels, ont écrit l'histoire de la Révolution algérienne. Une histoire singulière, unique dans les annales des processus de décolonisation dans le monde : pacifiquement, par le sport, le football, un langage commun et simple à tous les peuples de la planète épris de paix, de partage et de prospérité partagée, loin des schémas impérialistes de domination du monde et d'accaparement des richesses, d'assujettissement des peuples. Ce qu'ont fait les 32 joueurs et les dirigeants de la mythique équipe de football du FLN, à leur tête Mohamed Boumezzrag, est unique, historique, autant sur le plan politique, diplomatique que sportif : pareille stratégie de lutte avec un

simple de ballon de football sur les terrains du monde n'a jamais été, auparavant utilisée comme arme de combat, comme stratégie de guerre d'indépendance.

## L'équipe du FLN, un grand soutien à la Révolution

«L'équipe FLN a fait avancer la Révolution algérienne de dix ans», avait dit Ferhat Abbas, président du GPRA. Une déclaration qui, mesurée à l'aune du temps et des événements politiques en France métropolitaine au milieu des années 1950, avec la chute de la 4<sup>e</sup> République et le chaos politique qui s'en est suivi en France avant la naissance de la 5<sup>e</sup> République, donne toute l'importance et la profondeur de la stratégie des responsables du FLN et de la Révolution algérienne d'utiliser les armes les plus efficaces, y compris la diplomatie du sport, pour bouter la France et son armée de tortionnaires hors d'Algérie. La mission dévolue à des joueurs, pour la plupart jeunes, qui ont mis entre parenthèses une carrière professionnelle prometteuse, le confort social en France, une vie sans soucis et, pour certains, comme Mustapha Zitouni ou Rachid Mekhloufi de jouer la phase finale de la Coupe du monde en Suède (1958), a été remplie lorsque, en juillet 1962 les Algériens sont sortis fêter leur Indépendance. Mais, pour ces guerriers des stades de football, les ambassadeurs sportifs de la Révolution algérienne, commençait, au lendemain de la guerre de libération nationale, une seconde mission, encore plus importante, plus stimulante : former et encadrer les nouvelles générations de footballeurs algériens. Beaucoup ont, après avoir terminé une riche carrière dans les clubs professionnels européens, regagné le pays et entamé une carrière d'entraîneurs, dont celle de la sélection nationale. Cela a été en particulier le cas de Rachid Mekhloufi, Abdelhamid Zouba, Abdelhamid Kermali, Mohamed Maouche, Kader Firoud, Saïd Amara, Abdelaziz Bentifour ou encore Abderrahmane Ibrir et Bekhloufi. En 1975, Mekhloufi remporte la médaille d'or des JM et Kermali la Coupe d'Afrique des nations en 1990 à Alger. Baroudeurs des stades de football, militants «balle aux pieds» de la cause nationale, les 32 de l'équipe du FLN ont, eux également, écrit à leur manière, comme des artistes, l'histoire de la Révolution. Mohamed Boumezzrag en a été l'architecte, ce digne petit-fils de Hadj Ahmed Mohamed El Mokrani, ses amis l'orchestre de la révolution par le football.

Ahsene Saaid/Ag.

Exposition «Fleurs de vie»  
La plasticienne  
Biba Aït Chafaa expose  
ses nouvelles œuvres à Alger

La plasticienne Biba Aït Chafaa a dévoilé ses dernières créations picturales contemporaines inspirées de l'univers floral et de la vie quotidienne, dans une exposition individuelle inaugurée mardi soir à Alger. Accueillie à la galerie «In 7Art», l'exposition réunit une trentaine de toiles qui explorent l'univers floral comme thème de réflexion à travers une peinture contemporaine, alliant abstraction et figuratif. Déclinées en moyen et en grand format, les toiles de Biba Aït Chafaa utilisent de nouvelles techniques dans une démarche artistique franchement expressionniste et un style basé sur le ressenti émotionnel. Intitulée «Fleurs de vie», l'exposition donne à voir des toiles réalisées à l'acrylique et avec des collages, pour représenter des émotions et interroger l'univers humain à travers la fleur, prise pour une métaphore de la vie, explique l'artiste. A travers ses toiles, Biba Aït Chafaa, porte une réflexion sur l'espace vital, alternance des saisons, l'eau, la nature et cet univers floral qui fait partie de l'existence humaine. Dans des toiles dominées par le vert, le jaune et le bleu, pour symboliser la végétation, le soleil et l'eau, l'artiste montre la beauté florale de laquelle l'être humain semble de se détourner comme dans ce tableau intitulé «Déconnexion» mettant en scène deux profils aux yeux barrés, détournés des fleurs. Optant pour une palette de couleurs diversifiée, l'artiste explore le monde floral dans sa diversité, sa fragilité et sa pérennité. Biba Aït Chafaa, qui dit «peindre le ressenti et sensibiliser l'intellectuel», soutient que la fleur, thème de son exposition, incarne avec grâce et légèreté, la «beauté éphémère de l'existence». Diplômée en dessin, peinture et histoire de l'art, Biba Aït Chafaa a participé à plusieurs expositions collectives et salons d'arts en Algérie. Elle enseigne également l'art, et a eu à organiser et à diriger plusieurs événements et salons artistiques dédiés à la peinture et des résidences artistiques. L'exposition «Fleurs de vie» est ouverte au public jusqu'au mois de juin prochain.





**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

**Urgences**

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Aït Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Air France : **021 98 04 04**

**Dépannages**

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

**Radios**

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

**Services**

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**



**21h10 : Léo Mattei, brigade des mineurs**

Dans un village provençal de l'arrière-pays, Gaspard, Raphaël, Arthur et Eva s'amuse à explorer une vieille maison abandonnée située à l'écart. L'un d'eux, le petit Raphaël, découvre quelque chose de suspect dans la cave. Il tente de prévenir ses amis, mais disparaît. La brigade des mineurs est dépêchée sur place...



**21h10 : Envoyé spécial**



Près d'un million de Français ont vu leur assurance résiliée l'an dernier. En 2022, les assureurs ont versé plus de 50 milliards d'euros d'indemnités dont dix milliards rien que pour les catastrophes naturelles. Trois fois plus que l'an passé. Alors ils traquent les poissards et les mauvais clients...

**21h10 : Pékin express**



Pour la 9<sup>e</sup> étape et demi-finale de l'aventure, les binômes disputent trois courses à l'issue desquelles les premiers remportent une amulette et les derniers une enveloppe noire. Les équipes découvrent Sao Paulo et son quartier d'artiste ainsi qu'un des plus beaux parcs nationaux du sud du Brésil...

**21h20 : La fureur de vaincre**



Dans le Shanghai occupé des années 30, un grand spécialiste du kung-fu, Chen, revient en ville pour assister aux funérailles de Ho, son maître, décédé dans des circonstances mystérieuses. Shanghai vit sous la dure domination des Japonais. Certains d'entre eux, qui ont créé leur propre école de karaté...

**22h58 : Au coeur de l'enquête**



Ils évoquent leur métier, avec ses moments de satisfaction mais aussi les doutes et les risques inhérents à leur fonction. Traques de chauffards, chasse aux infractions, lutte contre l'insécurité, accidents de la route : comment ces gendarmes mènent-ils leurs opérations ? Comment résistent-ils à la violence...



**21h00 : Science grand format**



En 1967 un océanographe découvre par hasard les ruines d'une cité submergée au large de la côte grecque. Ces vestiges mystérieux renferment les secrets d'une civilisation perdue, vieille de plusieurs milliers d'années. La ville de Pavlopétri pourrait même être la plus ancienne cité engloutie de l'histoire...



**21h25 : The Amazing Spider-Man**



Parker, un lycéen, n'a pas vu ses parents depuis son plus jeune âge. Le jour de leur disparition, ceux-ci l'ont confié à son oncle Ben et à sa tante May qui, depuis, se sont occupés de lui comme de leur propre fils. Peter, qui n'est guère apprécié de ses camarades, est secrètement amoureux de la belle Gwen, la fille d'un haut gradé de la police...



**21h10 : Le super bâtisseur**



Stars qui dérapent, florilège de gaffes, bourdes, chutes, dérapages en tous genres, enfants déchaînés, animaux incontrôlables ou caméras cachées sont au programme. Cette sélection incroyable des moments les plus hilarants, les plus inattendus et les plus insolites vont ravir toutes les générations...



**21h10 : Vintage Mecanic**



Dans cet épisode, un chantier exceptionnel attend François Allain! Il a décidé de s'attaquer à l'un des plus grands mythes de l'histoire de l'automobile tricolore: la 4L. L'expert a été missionné par Renault Classic pour transformer une 4L thermique en véhicule électrique. Mais pas seulement ! Objectif : créer le premier Kit «retrofit»...



**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

**Hôtels - Est**

- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**



## CAN-2023 (U17) Algérie

# 25 joueurs retenus pour un stage du 12 au 19 avril à Alger

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), Arezki Remmane a fait appel à 25 joueurs pour un stage prévu du 12 au 19 avril au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 prévue en Algérie du 29 avril au 19 mai, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) mercredi sur son site officiel.

Ce troisième regroupement de la sélection des U17 devra être ponctué par deux rencontres amicales internationales face à des sélections africaines une fois leur accord obtenu officiellement, précise la même source. Lors du précédent regroupement, les Verts ont disputé trois matches dans le cadre d'un tournoi international «test-event» qui a vu la présence des sélections du Japon, du Mali et des Comores. Lors de la CAN-2023, les Algériens évolueront dans le groupe A, domicilié au stade Nelson-Mandela de Baraki, en compagnie de la Somalie, du Sénégal, et du Congo. Les Algériens entameront le tournoi face aux Somaliens, en match d'ouverture du tournoi prévu le samedi 29 avril (20h00). Le groupe B, domicilié au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, est composé du Nigeria, du Maroc, de l'Afrique du Sud, et de la Zambie, alors que la poule C, dont les matches se joueront au stade du 19-mai 1956 d'Annaba, comprend le Cameroun (tenant du titre), le Mali, le Burkina Faso, et le Sud-Soudan. Les quatre premiers du tournoi représenteront l'Afrique au Mondial U17 au Pérou (10 novembre-2 décembre).

### Liste des 25 joueurs convoqués :

Laraba Hammou (USMA), Merzouk Samy (Lille/ France), Bouteldja Mehdi (Académie FAF), Yaâkoubi Nadir (ACA/ FAF), Nemer Ziad (ACA/ FAF), Amem Faiz (ACA/ FAF), Bouaouiche Rami (ACA/ FAF), Benidder Abdelhak (PAC), Abed Anes (PAC), Galou Amine (PAC), Souileh Okba (ACA/ FAF), Belkaid Youcef (PAC), Yazid Issam (CRB), Kessassi Fethi (ACA/ FAF), Limane Allaeddine (ACA/FAF), Anatouf Moslem (ACA/FAF), Bahlouli Djibril (O Lyon/France), Banabdelkader Fadi (ACA/FAF)Chetioui Shain (Havre AC/France), Abdelmoudjib Mohamed (Hercules De Alicante /Espagne), Gassi Yakoub (ACA/FAF), Yazid Issam (CR Belouizdad), Mohamed Ali Saleh Ziad (Zamalek/Egypte), Badani Younes (Paradou AC).



## Equipe nationale féminine de football

### Troisième succès des Algériennes face à la Tanzanie 3-0

La sélection algérienne féminine de football a enchaîné un troisième succès face à son homologue tanzanienne A sur le score de 3 à 0 (mi-temps : 1-0), en match amical de préparation disputé dans la soirée de mardi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), indique la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Les buts algériens ont été inscrits

par Boutaleb Inès (29'), Ben Aïchouche Rahma (47') et Guelati Sofia (82') sur penalty. Le sélectionneur national Farid Benstiti s'est dit satisfait de la prestation de son équipe lors des trois rencontres face à la sélection tanzanienne A (à deux reprises) et celle des U20, malgré le jeûne et le fait de disputer quatre matchs en une semaine, si l'on compte la première joute

face à l'ASE Alger-Centre en tout début du stage, précise la FAF. Par ailleurs, la Direction technique nationale (DTN) a tenu à honorer la délégation tanzanienne en présence de l'ambassadeur tanzanien à Alger, M. Jacob Gideon Kingu et Mme Hawa Maniga, présidente de la Commission du football féminin de la fédération tanzanienne de football.

### Excellence (hommes)

## Le MC Oran droit vers le purgatoire

Le MC Oran a pratiquement posé les deux pieds en Nationale 1 de handball (hommes) pour la saison prochaine, après avoir raté ses dernières chances pour rester en Excellence suite à sa défaite à domicile lors de la précédente journée contre un concurrent direct dans la course au maintien l'OMaghnia (21-26). Cette rencontre a été perçue dans les milieux oranais comme étant la dernière chance des Hamraoua pour garder un brin d'espoir et éviter la relégation à cinq journées de la fin du championnat. Mais les Rouge et Blanc ont fini par laisser filer deux précieux points, exactement comme ce fut le cas depuis le début de cet exercice. Un parcours qui leur a valu de fermer la marche de leur groupe C avec 1 seul point, distancés de cinq points par le premier potentiel non-relégable, l'O Maghnia qui occupe la 7e position. Selon les observateurs, les dés sont jetés concernant la bataille du maintien au sein de cette poule. Outre le MCO, le MB Sig, 8e au classement avec deux points, est appelé lui aussi à quitter l'élite une saison après son accession, sachant que les deux derniers de chacune des trois poules de l'Excellence rétrograderont en Nationale 1 en fin d'exercice. Il faut dire que ce que sont en train de vivre les handballeurs du club phare de la capitale de l'Ouest n'a surpris aucun parmi les amateurs de la petite balle, étant donné qu'il est l'aboutissement d'une intersaison ratée,

au cours de laquelle l'équipe a connu le départ de plusieurs joueurs. Ce n'est pas tout, puisque la préparation du nouvel exercice a accusé un retard important à cause des problèmes financiers et administratifs du club, au point où cette formation, qui avait fait les beaux jours du jeu à sept algérien dans la fin des années 1980 et le début de celles 1990, a failli déclarer forfait pour ce championnat. Selon l'entraîneur Sid Ahmed Tab, cette équipe, qui a perdu son premier match sur tapis vert, a consenti à participer à cette édition du championnat de l'Excellence «juste pour éviter un forfait général qui lui coûtera la relégation aux divisions inférieures». Cette situation a valu au club de revenir à la case départ après avoir réussi, il y a deux saisons, de retrouver sa place parmi l'élite. Mais son retour dans la cour des grands n'a pas changé beaucoup de choses dans son sort, puisqu'il a failli faire vite son comeback en Nationale 1 la saison passée, n'était-ce la décision de la Fédération algérienne de handball d'annuler la relégation. Dans l'entourage du MCO, on place d'énormes espoirs sur le passage prochain de l'équipe de football du club sous la bannière de l'entreprise Hyproc (filiale de Sonatrach), souhaitant que ce passage permettra également de réhabiliter la section handball, la seule au Mouloudia, aux côtés de celle du football, qui a échappé à la déperdition.

### Foot/Régional 1 (Ligue de Saïda)

## L'entraîneur de l'IRB Sougueur écopé de six mois de suspension

La commission de discipline de la Ligue régionale de football (LRF) de Saïda a infligé une suspension de six mois, dont trois avec sursis, à Mohamed Ben Soukhal, entraîneur de l'IRB Sougueur, leader du championnat Régional 1 de football, et qui a conforté ses chances dans la course à l'accession en Ligue Inter-régions, après avoir contraint au nul (1-1) son dauphin, le CRB Takhmaret (1-1), dans l'affiche de la 21e journée disputée le week-end passé. Outre cette suspension, Ben Soukhal a également écopé d'une amende de 10.000 DA, précise la même source, ajoutant que quatre autres joueurs de l'IRBS sont suspendus entre deux et quatre matchs, en plus d'amendes variant entre 4.000 et 10.000 DA. Dans son rapport de la réunion, publié mardi soir par la LRF Saïda sur son site officiel, la commission de discipline a fait état d'un mauvais comportement de l'entraîneur de l'IRBS, Mohamed Ben Soukhal, accusé d'avoir «insulté un officiel» de la rencontre jouée sur le terrain du dauphin CRB Takhmaret. Le nul ramené du terrain du CRBT a permis aux gars de Sougueur, qui compte 51 points, de conserver l'écart de quatre longueurs sur leur précédent adversaire, et dix sur le troisième Casa Abdelmoumen, et ce, avant neuf journées de la fin du championnat. En outre, la LRF de Saïda est revenue au «choc» de la précédente journée pour mettre en exergue le rôle des autorités locales de la wilaya de Tiaret et le service dans le déroulement de la partie «dans de bonnes conditions». Cette instance a aussi félicité les arbitres du match «qui ont géré la partie avec professionnalisme et responsabilité», tout en lançant un appel aux galeries des différents clubs pour «faire preuve de fair-play dans le restant du parcours du championnat», lit-on dans le communiqué de la LFR de Saïda.

## Cyclisme - 2<sup>e</sup> Challenge Ramadhan de la Ligue d'Alger

### Victoire de Boudar (senior) et Riyahi (junior)

Le deuxième Challenge Ramadhan cycliste de la Ligue d'Alger, disputé mardi soir sur un circuit fermé de 52 kilomètres à Alger-Centre a été remporté par Zakaria Boudar chez les seniors et Anès Riyahi chez les juniors. Boudar, sociétaire du club Majd El Guerrara, s'est imposé devant les internationaux Salah-Eddine Al Ayoubi Cherbi (2e) et

Hamza Amari (3e), ayant concouru respectivement sous les couleurs de la Fédération algérienne (FAC) et de l'équipe italienne Q 36.5. Chez les juniors, Riyahi l'a emporté devant son coéquipier du club Amel El Maleh, Alaeddine Benmaâchou, au moment où Bachir Chennafi, sociétaire du club Union Al Kantara a complété le podium. Selon les

organisateur, 81 cyclistes (51 seniors et 30 juniors) ont pris part à cette course, disputée sur le boulevard Asselah-Hocine, en présence du président de la Fédération algérienne de cyclisme, Kheireddine Barbari, ainsi que certains cadres de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger.



## Cérémonie d'ouverture de la 13<sup>e</sup> édition de l'exposition LAAD-2023 au Brésil Le général d'armée Saïd Chanegriha y prend part

Le général d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a pris part, ce mercredi à Rio De Janeiro, à la cérémonie d'ouverture de la 13<sup>e</sup> édition de l'exposition de la Défense et de la Sécurité (LAAD-2023) à laquelle participent 340 sociétés et entreprises du secteur de l'armement représentant plus de 80 pays, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

« Au deuxième jour de sa visite au Brésil, Monsieur le général d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a pris part à la cérémonie d'ouverture de la 13<sup>e</sup> édition de l'Exposition de la Défense et de la Sécurité (LAAD-2023), qui se tient à Rio De Janeiro en République fédérative du Brésil», note le communiqué. Selon la même source, «cette exposition est le plus grand événement du genre en Amérique latine dans le domaine de l'industrie militaire et des systèmes de défense. Plus de 80 pays et 340 sociétés et entreprises du secteur de l'armement prennent part à cette édition». Par ailleurs, en marge de la cérémonie d'ouverture, «Monsieur le général d'armée, Saïd Chanegriha, s'est entretenu avec le chef d'état-major général des Forces armées du Royaume

d'Arabie saoudite, le lieutenant-général Fayad Ben Hamad Al-Ruwaili», ajoute le communiqué. «Les deux parties ont examiné à cette occasion les voies et moyens de consolider la coopération dans les domaines militaire et sécuritaire», souligne le communiqué.

Le général d'armée Saïd Chanegriha a également eu «plusieurs rencontres avec des responsables de sociétés indiennes prenant part à cette exposition», et «a tenu une séance de travail avec les responsables de la société brésilienne de construction aéronautique -Embraer-». Le chef d'état-major de l'ANP a, par la suite, «visité les différents pavillons de l'Exposition (LAAD-23) afin de s'enquérir des dernières évolutions technologiques en matière d'armements et d'industries militaires», conclut le communiqué.



### Huawei ICT Compétition 2023

## Cinq équipes algériennes en finale mondiale de Chine

Cinq équipes algériennes ont remporté la finale régionale Afrique de la Huawei ICT Compétition, prévue en juin prochain en Chine, permettant à l'Algérie de figurer, pour la quatrième fois consécutive, à la finale mondiale de cette compétition, a annoncé ce mercredi un communiqué de Huawei Algérie. Les cinq équipes gagnantes ont été retenues à l'issue de la finale nationale de cette compétition, tenue en décembre dernier, avant de passer à la finale de la compétition régionale ayant confronté, via visioconférence, 50 équipes issues de 28 pays du continent africain et au titre de laquelle les équipes nationales ont pu arracher la première place, souligne la même source. Lors de l'édition nationale

de ce concours, organisé par Huawei Algérie sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pas moins de 1700 étudiantes issues de 25 Universités et Instituts du secteur ainsi que de celui la Poste et des télécommunications y ont pris part. Plus de 3000 étudiants se sont inscrits à cette compétition, ayant suscité un fort engouement, dont plus de 1000 retenus pour l'examen préliminaire et 130 pour la finale nationale de cette compétition lancée en septembre et pour laquelle des équipes de Huawei Algérie avaient sillonné plus de 30 universités du pays. «Huawei ICT Compétition s'inscrit pleinement dans la perspective de Huawei qui fait la promotion des compé-

tences locales en matière de TIC, et de prospection des talents en Algérie», souligne Huawei Algérie qui affirme «porter une attention particulière au transfert des connaissances et compétences dans le domaine des TIC en faveur des étudiants et talents algériens», indique-t-on. Il est à noter, en outre, que Huawei a coopéré, dans le cadre de son programme «Huawei ICT Académie», avec plus de 900 universités du monde en faveur de plus de 45 000 étudiants par an, dont en Algérie. Lors de l'édition précédente, l'Algérie avait été représentée par deux équipes à la finale mondiale de la Huawei ICT.

Yasmine D.

### Ooredoo et l'APC de Ouled Fayet se solidarisent avec les familles nécessiteuses

Poursuivant ses opérations de charité et d'entraide durant le mois béni du Ramadhan, Ooredoo et l'Assemblée populaire communale (APC) de Ouled Fayet ont conjointement organisé, ce mercredi 12 avril 2023, une action de solidarité en faveur des familles nécessiteuses de la commune de Ouled Fayet et ce, en présence notamment du directeur des Affaires Corporatives de Ooredoo, M. Ramdane Djezairi et du président de l'APC de Ouled Fayet, M. Halim Ferradj. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de charité durant ce mois de Ramadhan, Ooredoo a accordé une aide financière pour l'acquisition de bons d'achats qui seront remis à quelques familles nécessiteuses recensées par les services compétents de la commune de Ouled Fayet. La contribution financière de Ooredoo pour l'acquisition des bons d'achats se veut un geste de solidarité et de charité envers une partie des familles démunies de la commune, en leur permettant de s'approvisionner durant ce mois de Ramadhan en produits de première nécessité. Il y a lieu de noter que durant ce mois béni de Ramadhan, Ooredoo s'est engagée avec ses partenaires de la société civile pour la concrétisation des actions de solidarité et de charité en faveur des familles nécessiteuses. Il s'agit entre autres de la distribution de colis alimentaires au profit des familles démunies à travers plusieurs wilayas du pays et ce en partenariat avec le Croissant-Rouge algérien et l'Association nationale de volontariat, ainsi que la contribution financière pour les restaurants «El Hilal» ouverts par le CRA au profit des jeûneurs. Cette action de solidarité vient renforcer le statut de Ooredoo comme entreprise socialement responsable, et réaffirmer son engagement aux côtés des franges les plus vulnérables de la société.

### Complexe sidérurgique de Bellara (Jijel)

## 320 000 tonnes de fer et dérivés exportées durant le premier trimestre 2023

La société de sidérurgie Algerian Qatari Steel (AQS) de Bellara, wilaya de Jijel, a exporté au cours du premier trimestre de l'année en cours 320 000 tonnes de produits ferreux contre 100 000 tonnes durant la même période de l'année précédente, a indiqué ce mercredi le directeur général adjoint de la société. Dans une déclaration à l'APS, Sofiane Chaib Setti, a précisé que la société a exporté au cours du premier trimestre 2023 une quantité «considérable» de fer et dérivés estimée à 320 000

tonnes pour l'équivalent de 200 millions dollars. «Comparativement à 2022, la société a réalisé un écart positif de 240 000 tonnes en termes de production et de 160 000 millions dollars en termes de revenus financiers», a relevé le même cadre qui a souligné que «la société qui a entamé fraîchement la production et l'exportation est parvenue grâce à ses cadres à placer le produit algérien sur les marchés internationaux». Il a également estimé que ces opérations d'exportation rentrent dans le cadre

de la politique générale des autorités supérieures du pays visant à diversifier les exportations et à réduire la dépendance aux hydrocarbures.

L'AQS de Bellara, dans la commune d'El Milia, a obtenu en février passé le certificat de conformité des produits ferreux et fils de fer auprès de l'organisme britannique d'homologation des produits sidérurgiques dans le monde ouvrant ainsi à la société de nouveaux marchés internationaux, a ajouté Sofiane Chaib Setti.

### ONU

## Plus de 400 migrants sont morts en traversant la Méditerranée depuis janvier

Plus de 400 migrants et réfugiés se sont noyés depuis le début de l'année 2023 alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée vers l'Europe, indique ce mercredi une agence des Nations unies. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a documenté 441 décès de migrants entre janvier et mars sur la route migratoire la plus meurtrière au monde, ce qui, selon elle, était probablement «un sous-dénombrement». «Environ la moitié de ces décès étaient liés à des retards dans les efforts de sauvetage (...), et dans un cas, à l'absence de toute mission de sauvetage», selon l'agence. «La crise humanitaire persistante en Méditerranée centrale est intolérable», a déclaré le directeur général de l'OIM, António Vitorino. «Avec plus de 20 000 décès enregistrés sur cette route depuis 2014, je crains que ces décès ne se soient normalisés. Les Etats doivent réagir», a-t-il affirmé.

### Diplomatie

## Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie aux Emirats arabes unis

Le gouvernement émirati a donné son agrément à la nomination de M. Amor Fritah, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de l'Etat des Emirats arabes unis, a indiqué ce mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

### Tizi-Ouzou

## Un réseau de faussaires de vignettes pharmaceutiques démantelé

Un réseau de faussaires de vignettes pharmaceutiques a été démantelé à Boghni, au sud-ouest de Tizi-Ouzou, rapporte ce mercredi un communiqué de la sûreté de wilaya. Composée de quatre individus âgés de 38 à 54 ans, la bande, dont trois membres sont originaires de Tizi-Ouzou et un de Constantine, a été interpellée au courant de cette semaine, en possession d'une quantité de 1640 vignettes médicales d'une somme totale de cinq millions de dinars. La bande démantelée procédait à la remise sur le marché de médicaments collectés auprès de bienfaiteurs, associations, pharmacies, en leur apposant de nouvelles vignettes dont la provenance sera déterminée par l'enquête ouverte à

cet effet, a-t-on, par ailleurs, appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le trafic a été découvert au cours d'un contrôle routier, lors duquel les policiers avaient trouvé un rouleau de vignettes pharmaceutiques à l'intérieur d'un véhicule. Interrogé, le chauffeur est passé aux aveux quant à leur trafic, lui et ses trois complices. Après la constitution d'un dossier judiciaire à leur encontre, ils ont été présentés au parquet de Draa El Mizan et placés en détention préventive pour «faux et usage de faux de prescriptions médicales» et «escroquerie», a-t-on ajouté de même source.

Moussa O.